WINNIPEG, MAN., MARDI, 29 NOVEMBRE 1921 NUMERO 25

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2[illegible]
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Aux Glaces Polaires

C'est le titre d'un savoureux livre du R. P. Duchaussois, O.M.I., sur les grandes missions de l'Extrême-Nord. Ce livre sera bientôt en vente à nos bureaux. Tous ceux qui l'ont lu s'accordent à en faire de chaleureux éloges. Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, écrivait à Mgr Breynat l'impression ressentie à la lecture de ce livre:

ARCHEVECHE DE QUEBEC

Le 15 novembre 1921

A Sa Grandeur Mgr G. Breynat, O.M.I.,

Vicaire Apostolique du Mackenzie.

Monseigneur,

Je viens de terminer la lecture du livre du Père Duchaussois, "*Aux glaces polaires*", et je ne veux pas tarder à vous dire quelle excellente impression je garderai de cette lecture. Cette impression, je puis la décrire d'un mot: Ce livre est l'un des plus attachants que j'aie jamais lus. Tout y est nouveau pour le lecteur. On connait en effet beaucoup mieux les gens et les choses d'Afrique ou d'Asie, que ceux de cette région de notre Nord américain, qui fait pourtant partie de notre pays, mais avec laquelle les communications sont si lentes et si difficiles.

Sinon par la forme, toute imprégnée de sobriété et de simplicité, l'ouvrage du Père Duchaussois est par le fond une véritable épopée. Car cette évangélisation des pauvres habitants de l'Extrême Nord par les missionnaires Oblats est véritablement épique. Ces peuplades sont parmi les plus dénuées du genre humain, et le climat sous lequel elles vivent est vraiment terrible; les conditions de vie, pour les gens de race civilisée, y sont les plus pénibles qui soient. En fait, je crois qu'on peut dire que ces missions sont les plus dures et les plus difficiles de toutes les missions du globe. Ils sont donc des héros, tous ces missionnaires qui passent leur vie dans ces régions isolées, dans l'unique but de porter la vraie foi jusqu'aux extrémités de la terre, et d'offrir la grâce du salut éternel à toutes ces pauvres peuplades qui n'y pourraient parvenir sans l'aide providentielle des apôtres dévoués qui abandonnent tout pour les secourir.

Combien glorieusement méritante n'est pas la Congrégation des Oblats, qui fournit de pareils apôtres, et qui d'ailleurs depuis longtemps, dans ces pays de l'Ouest et du Nord, a accepté et poursuivi des travaux aussi extraordinaires pour le salut des âmes.

Je crois savoir que l'ouvrage du Père Duchaussois est déjà beaucoup lu, et je n'en suis pas surpris, tant il est intéressant. Je souhaite qu'il continue à se répandre de plus en plus, et qu'il aille éveiller parmi nos bons jeunes gens de nombreuses vocations de missionnaires.

Les âmes généreuses, — et il y en a beaucoup, — ne se laisseront pas effrayer par le tableau des sacrifices qu'exige la vie des apôtres de la foi; ces peines et ce labeur les attireront plutôt, avec la grâce de Dieu, vers cette vocation si méritante.

Cette histoire des missions arctiques, si glorieuse pour la Congrégation des Oblats, et qui sera, j'en suis sûr, l'occasion et l'origine de grands résultats pour la propagation de la foi dans ces rudes pays du Nord, est encore un service rendu à la science profane, par les connaissances nouvelles et authentiques qu'elle répandra sur des contrées et des populations encore à peu près inconnues.

Si vous aviez l'occasion de le faire, Monseigneur, je serais heureux que vous fissiez savoir au Père Duchaussois à quel point j'apprécie l'importance et la valeur de son livre, et quel service j'estime qu'il a, en l'écrivant, rendu à la religion, au pays et à la science.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

(Signé) ✠ L.-N. Card. BEGIN,

Arch. de Québec.

AVANT LE VOTE

Avant le vote de mardi prochain qui donnera à notre pays un nouveau gouvernement, nous n'avons qu'une recommandation à faire à nos lecteurs: VOTEZ.

Nul ne doit s'abstenir. Certes la situation est fort embrouillée, et dans plus d'un comté il est malaisé de s'y retrouver et d'y voir clair. Votez quand même. Vous avez le droit de voter et vous en avez aussi le devoir. Aucun des candidats ne vous donne satisfaction. Votez quand même. Entre ce que vous considérez deux maux ou plus encore, choisissez le moindre. C'est un pis aller. Mais que voulez-vous! Il faut bien s'y résoudre et tirer encore le meilleur parti possible de la situation.

Dès le début de la campagne, nous avons adopté une politique de neutralité. Nous avons tenu à ne pas nous en départir. Dans la mesure où nous le permettait l'espace disponible dans notre journal, nous avons donné la version des différents groupes politiques. Nous n'avons pas voulu refuser de louer de l'espace aux partis politiques ainsi qu'aux candidats qui ont voulu se servir de notre journal pour exposer leurs idées. En agissant ainsi, nous n'avons fait que suivre la ligne de conduite adoptée par l'*Action Catholique*, le *Droit*, le *Devoir* et tous les autres journaux catholiques.

Pour voter dans les villes, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il est trop tard pour remédier à toute omission. Dans les districts ruraux, si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez encore y remédier. Il vous suffira pour cela, le jour de la votation, de vous faire accompagner d'un voisin et de jurer que vous avez droit de voter et de faire jurer la même chose par votre voisin.

Le Patriote et les Progressistes

Si nous refusons d'accorder notre confiance au gouvernement Meighen malgré son offre de "Wheat Pool," parce que les actes de son passé et ses accointances avec la haute finance protectionniste nous paraissent dangereux pour l'avenir; si nous refusons également notre confiance au parti libéral parce que son aile droite, la plus nombreuse et la plus influente, est beaucoup plus conservatrice qu'elle n'est libérale, et que la direction du parti semble lui appartenir en fait, beaucoup plus qu'elle n'appartient au chef officiel M. King, il nous reste donc à nous tourner du côté des progressistes.

Devons-nous y mettre de l'enthousiasme? Non, car leur programme, très vague sur certains points, ne nous apporte point les précisions que nous aurions été heureux d'y trouver.

Il contient, il est vrai, une promesse de réduction graduelle du tarif. Mais outre que cette question comme je l'ai déjà dit, ne semble pas la plus importante de celles que nous avons à envisager, il faut encore noter les déclarations de M. Crerar, le chef du nouveau parti.

M. Crerar, à Sydney notamment et dans plusieurs endroits de l'Ontario, s'est déclaré convaincu que le libre-échange intégral était impossible à obtenir et que certaines industries devaient être protégées pour le plus grand bien du pays lui-même. C'est le langage même de la raison, et pour ma part, je ne ferai pas un crime à M. Crerar de ses déclarations. Tous les pays du monde, même l'Angleterre, patrie du libre-échange, ont des tarifs protecteurs, souvent très élevés, et aucun n'est jamais arrivé à réaliser le libre-échange absolu.

Mais ce que je reproche à M. Crerar, ce que je reproche au programme tout entier, c'est de reconnaître le principe de la protection, d'une protection diminuée, il est vrai, mais enfin d'une protection, et d'appliquer ce principe seulement au bénéfice de certaines industries.

De deux choses l'une. Ou la protection, même légère, est injuste et nuisible, et il faut la supprimer entièrement et trouver ailleurs les revenus nécessaires à l'administration du pays; ou elle est juste et utile et alors étendez-la, faites-en profiter toutes les classes de la société y compris la classe agricole qui en a tant besoin. La protection est répugnante par ce fait qu'elle a toujours protégé et enrichi une certaine clique au détriment de la masse du peuple.

Je voterai pour les candidats de M. Crerar, parce qu'entre deux maux, et à plus forte raison entre trois, il faut choisir le moindre, mais je voterais des deux mains, si M. Crerar nous disait: "Oui, la protection est nécessaire dans certains cas, elle est juste et utile en autant qu'elle n'a pas pour résultat d'enrichir une poignée d'individus, et si je prends le pouvoir, je maintiendrai cette protection quand elle sera légitime; mais je considère que l'agriculture, qui est à la base même de la prospérité du pays, est la première industrie à protéger." Cette déclaration, pourquoi M. Crerar ne l'a-t-il pas faite, elle lui vaudrait les suffrages unanimes de tous ceux qui réfléchissent et font passer le bien du pays avant l'esprit de parti.

On nous promet des marchés plus vastes et la réciprocité à plus ou moins longue échéance avec les Etats-Unis et l'Angleterre. Ces marchés, où les prendra-t-on? Cette réciprocité, quand l'aurons-nous? Ce sont là des promesses électorales avec lesquelles dans le temps l'on pouvait gagner une élection. Mais aujourd'hui il nous faut quelque chose de plus solide et de plus substantiel que des promesses à longue échéance. Il faut que les chefs de parti et leurs lieutenants se souviennent que si nous payons nos chaussures toujours cher, les peaux que nous avons coutume de vendre n'ont plus aucune valeur et doivent être souvent brûlées. Il faut qu'ils sachent que des chars entiers d'animaux ne rapportent guère plus que le fret d'expédition, et que le blé dont le prix de production cette année varie de $1.00 à $1.10 le minot, se vend de 70 à 80 cents et parfois moins. Il faut qu'ils comprennent qu'aucune industrie ne peut subsister devant un pareil concours de circonstances et que l'agriculture elle-même, malgré les efforts des fermiers, périra infailliblement si pour la secourir elle ne rencontre que des promesses lointaines et des discours.

Et ceci nous amène à parler de l'un des derniers événements de la campagne électorale, les déclarations de MM. King et Crerar en ce qui concerne le "Wheat Board", autrement dit, la nationalisation du marché des grains.

* * *

M. King s'est borné à déclarer que n'étant pas un expert dans le marché des grains, il ne pouvait se prononcer, mais qu'il ferait étudier la question par des gens du métier, et agirait en conséquence. Comme on le voit, cette attitude est d'autant plus sage qu'elle n'est point compromettante. Mais pour un chef de parti faisant appel à l'électorat, elle est pour le moins surprenante, et l'on aurait préféré que le chef du parti libéral fasse étudier cette question avant les élections, de façon à pouvoir offrir à l'Ouest un projet nettement défini, [illegible] de lui demander un vote de confiance sans condition qu'il est bien [illegible] de lui accorder.

M. Crerar a été plus catégorique et plus courageux. Sachant fort bien que sa popularité en souffrira et qu'il va à l'encontre du désir plus ou moins justifiable de tout le pays, il se prononce absolument contre la nationalisation du marché des grains.

L'un des principaux lieutenants de M. Crerar, M. Johnson, candidat dans Moose Jaw, avait déjà déclaré dans une lettre adressée à l'ancien député de Rosetown, M. Badger, que cette question de vente des grains étant particulière à une partie du pays, ne pouvait pas trouver place dans un programme qui s'adressait au pays tout entier.

Mais la pensée de M. Crerar semble se retrouver plus fidèlement dans les paroles prononcées par M. Musselman, le secrétaire des Grains Growers parlant récemment à une assemblée de "Grain Growers" à Saskatoon.

Le "Wheat Board", dit-il, est absolument contraire à l'idéal de la démocratie britannique, et nous ne verrons plus ce système en vigueur sous aucun gouvernement, à moins qu'une nouvelle guerre n'éclate". Et il ajoutait: "Le prix des grains n'en serait d'ailleurs pas meilleur et pourrait en être beaucoup plus mauvais, le Grain Exchange étant encore le meilleur des systèmes connus". Ceux qui mettaient tout leur espoir dans le parti progressiste pour obtenir le rétablissement du "Wheat Board" seront donc déçus, puisque, si ce "Wheat Board" a pour lui la plupart des candidats progressistes qui le trouvent indispensable pour rassurer les électeurs, il a contre lui le chef même du parti et plusieurs de ses principaux lieutenants.

Pour ma part, je partage dans une très large mesure les idées émises par M. Musselman, et je n'en ai jamais fait mystère. Le "Wheat Board", contraire au principe même de liberté ne donnera pas les résultats qu'on en attend, et il pourrait devenir fort dangereux pour la classe agricole qui n'aura sur son administration aucun contrôle. Je préfère l'idée du "Wheat Pool" offert par M. Meighen avec l'appui et le soutien financier du gouvernement et je regrette seulement que M. Crerar, dans sa déclaration, soit resté dans le vague, faisant un appel ambigu à la coopération sans nous proposer un projet que nous aurions pu comparer à celui du gouvernement.

Je regrette surtout que M. Crerar, chef des progressistes, monté par les fermiers sur le piédestal qu'il occupe actuellement, n'ait pas jugé à propos, au nom de ce principe de protection qu'il reconnait, de nous offrir avec un "Wheat Pool" un prix minimum suffisant pour garantir au fermier le remboursement de ses dépenses, comme on facilite au manufacturier, par des droits de douane savamment établis, un profit sur les capitaux investis.

Ce "Wheat Pool" et ce prix minimum garantis par le gouvernement existent en Australie, pourquoi seraient-ils impossibles ici?

* * *

Les progressistes, comme les libéraux et les conservateurs, tournent donc autour des questions qui nous intéressent le plus directement sans nous offrir les solutions désirées.

Mais ils ont sur les partis adverses cet immense avantage d'avoir les mains nettes. Ils sont libres vis-à-vis des industriels ou des manufacturiers, comme ils le sont vis-à-vis de la haute finance. La provenance de leurs fonds électoraux n'a rien d'obscur, elle les lie à la classe électorale, au peuple qui, par petits montants, s'est fait son bailleur de fonds.

Ils demandent dans leur programme, la publication de toutes les souscriptions électorales, parce que nous avons dans ces souscriptions le point de départ de l'asservissement de nos partis politiques.

Les élections nécessitent de l'argent, beaucoup d'argent, et cet argent est généralement fourni par les manufacturiers, par les financiers, par les magnats des chemins de fer, par tous ceux qui ont besoin de faveurs et de protection, et les attendent du gouvernement. Plusieurs d'entre eux fournissent également aux deux partis en présence, se ménageant ainsi les bonnes grâces du pouvoir quel que soit le vainqueur.

Ces dons ne se font pas sans condition et expliquent bien des nominations qui, sans cela, resteraient inexplicables, bien des mesures de protection, bien des faveurs que ne justifient point l'intérêt du pays, encore moins celui des fermiers de l'Ouest.

De ce fait, les partis politiques sont les prisonniers des financiers à qui ils doivent leur élection. Les vénérables ministres ne sont point ceux qui siègent sur les bancs des Communes, mais ceux qui, du fond de leurs bureaux de Toronto ou de Montréal, tirent les ficelles et gouvernent le pays.

Libéraux et conservateurs ont commis à ce point de vue les mêmes péchés. Ils sont prisonniers des mêmes intérêts. S'il existe une différence c'est que les conservateurs relèvent plus directement de la haute finance de Toronto, pendant que les libéraux relèvent surtout de celle de Montréal, l'une et l'autre s'entendent comme "larrons en foire", et s'apprêtent une fois de plus à se partager les dépouilles.

Les progressistes relèvent directement du peuple; ils sont combattus par tous les gros intérêts, aussi bien par ceux de Toronto, que par ceux de Montréal, qui redoutent en eux des gêneurs. S'ils sont les prisonniers de quelqu'un, c'est de leurs électeurs, et ceci nous donne une très sérieuse garantie.

Les libéraux de l'Ouest, s'ils sont élus, subiront forcément l'influence du parti. Les mesures adoptées en caucus sont pour les partisans des articles de foi qu'il faut un certain courage pour braver. Ces caucus seront dominés par les libéraux de l'Est qui seront le nombre, de sorte que nos libéraux de l'Ouest devront voter des mesures qu'ils réprouvent, ou rompre avec le parti qui les aura fait élire. Auront-ils ce courage?

Les progressistes, eux, n'auront d'autres influences à subir que celles de leur conscience. Ils seront dévoués aux intérêts de la classe agricole qui les a élus et peut les renvoyer et plus spécialement aux intérêts de l'Ouest qu'ils représentent plus spécialement, et d'où est parti le mouvement. Si les libéraux, pour gouverner, ont besoin des députés de l'Ouest, ils n'auront pas seulement à agiter le spectre de la discipline de parti, mais encore et surtout à payer, pour obtenir cet appui, le prix, qui pourra être exigé par les progressistes, c'est-à-dire l'acceptation des justes réclamations des fermiers de l'Ouest.

C'est pourquoi, sans être un enthousiasme du programme progressiste, je voterai cependant pour lui, en ajoutant qu'en dehors des raisons déjà énumérées, il en existe une autre. C'est que lorsqu'un malade a déjà consulté deux médecins sans obtenir un résultat appréciable, avant de mourir il en envoie chercher un troisième, qui ne pourra toujours pas faire pire que les deux précédents.

Une belle fête

Samedi matin, à la cathédrale de Saint-Boniface, il y a eu messe pontificale en l'honneur du troisième centenaire de la mort de saint Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus.

La cathédrale présentait un beau spectacle à contempler. La jeunesse de toutes nos institutions était là représentée. Le Collège de Saint-Boniface, le Petit Séminaire, les garçons de l'Académie Provencher, les filles de l'Académie Saint-Joseph, les enfants des Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée et les orphelines de l'Hospice Taché. La grande nef de la cathédrale, réservée aux enfants, était remplie, — c'est dire qu'ils étaient au moins quinze cents, et les galeries supérieures étaient occupées par les parents dont plusieurs avaient tenu à être présents à cette fête de l'enfance chrétienne.

A l'Evangile, le Rév. Père Bourniva, S.J., monta en chaire et fit le panégérique de saint Jean-Berchmans, montrant en lui un chef-d'oeuvre de sainteté, mais d'une sainteté accessible à tous, aux enfants surtout, puisqu'ils ont l'élément essentiel de toute sainteté qui est la pureté du coeur.

"Laissez venir à moi les petits enfants car le royaume des cieux est à eux et à ceux qui leur ressemble."

Monseigneur l'Archevêque de Saint Boniface était assisté au trône par le Révérend Père Recteur du Collège comme prêtre assistant, M. le Directeur du Petit Séminaire comme diacre d'honneur et le Rév. Père Supérieur du Juniorat des Oblats comme sous-diacre d'honneur. Le R. P. Sauvé, S.J., et M. l'abbé Poitras, du Petit Séminaire, agissaient comme diacre et sous-diacre d'office.

La maîtrise des élèves du Collège de Saint Boniface était chargée de la partie musicale. Elle chanta la messe en chant de Solesme reformé. Le mélange des voix d'adultes et des voix d'enfants et la nature du chant réformé qui fait du chant d'église une véritable prière était bien à l'unisson de cette belle fête. Le "Cor Jesu amor mei" de l'offertoire était à ravir. Rien de la musique qui sent le théâtre, mais une prière qui sortait du coeur des enfants et passait dans leur chant.

Le chant de Solesme selon la réforme qui a force de loi dans l'Eglise est bien le chant sacré. En l'entendant exécuter comme il l'a été samedi, on comprend que les connaisseurs du vrai chant religieux le préfèrent à tout ce que la musique profane peut produire.

CONDOLEANCES

Forestiers Catholiques

A la dernière Assemblée Régulière de la Cour Taché, No 252, de l'Ordre des Forestiers, il a été proposé, et adopté à l'unanimité que:

"Les membres de la cour Taché, No 252, ayant appris avec douleur la mort de Madame W. Goebel, épouse du Frère W. Goebel, et fille du Frère Jos. Joyal, offrent à ces Frères éprouvés leurs plus sincères condoléances dans le grand deuil qui les afflige, que copie de cette résolution soit envoyée aux Frères Goebel et Joyal, et à la presse pour publication.

Geo. L'Evêque,
Sec. Arch.

Concert Sacré

Les nouvelles orgues de la cathédrale seront prêtes pour l'inauguration, une semaine avant Noël.

Bien que l'instrument ne soit pas assez complet pour constituer un grand orgue de concert, et qu'il soit plutôt d'accompagnement d'ici à ce qu'on lui ajoute un clavier et de nombreux jeux, il sera intéressant de voir ce qu'il y aura moyen d'en tirer comme soli instrumental et M. Dorval préparera pour la circonstance quelques morceaux du répertoire qu'il a forcément quelque peu oublié depuis qu'il est titulaire de l'instrument tout délabré que nous avions.

Malgré toute la difficulté de maniement de cet orgue vénérable, et malgré le peu de choix de registration que pouvait offrir quelques jeux au mécanisme tout usé, notre organiste trouvait moyen parfois de tirer des sons que d'aucuns trouvaient presque beaux, et qui ne pouvaient certes pas l'être beaucoup plus, considérant le pitoyable matériel utilisé.

Ceci nous assure d'une bonne audition. Triple puissance et maniement facilité au centuple, M. Dorval pourra nous révéler quelque peu l'organiste qu'il est. Il n'est d'ailleurs guère permis de douter de sa maîtrise sur cet instrument quand on sait qu'il a étudié dans le meilleur conservatoire de toute l'Amérique, le conservatoire de Boston, et qu'à Montréal, malgré son peu d'aptitude pour l'intrigue, il s'est maintenu longtemps à la tribune d'une des églises du centre de la ville.

Il serait malheureusement bien difficile d'annoncer d'avance le programme qu'il exécutera. Il faudra attendre que l'orgue soit assez avancé d'installation pour que chaque morceau puisse être essayé et choisi d'après les résultats obtenus. L'assurance d'un choix minutieux peut donc nous consoler de ce léger contretemps.

Voici quelques détails, pour ceux qui ne connaitraient pas encore M. Dorval. Né à Joliette, il commençait ses études musicales au collège de l'Assomption. Plus tard, à Montréal, il travaillait sous des professeurs tels que M. J.-B. Denys, M. Alexis Contant, compositeur d'oeuvres importantes et estimées, Octave Pelletier, le doyen des organistes canadiens, à la tribune de la Cathédrale de Montréal depuis au delà de trente ans, et Emiliano Renaud, virtuose de marque tant en Amérique qu'en Europe.

Après trois ans d'études avec ce dernier, le professeur jugeait son élève digne d'être son partenaire, et le nommait professeur à son école de piano, qui avait nom "Ecole de piano de Montréal".

Nouveau stage d'études au "New England Conservatory", de Boston, où M. Dorval gagne un "*scholarship*" qui lui vaut deux années de cours gratuits.

Après l'obtention de ses grades, en 1910, il revient à Montréal, y donne un récital de piano et est nommé organiste et maître de chapelle à Sainte-Agnès, poste qu'il occupa pendant neuf ans.

Somme toute M. Dorval est organiste depuis vingt ans bien comptées. A Viauville, alors qu'il n'avait que 17 ans, de 1901 à 1906, à Sainte-Marie de Manchester, de 1907 à 1908, à Saint-Charles de Dover, de 1908 à 1910, à Sainte-Agnès de Montréal, de 1910 à 1919, et enfin à Saint-Boniface, depuis 1919. Espérons que, maintenant que nous sommes sur le point d'avoir un orgue convenable, nous garderons notre excellent organiste pendant longtemps.

EAST KILDONAN

La partie de cartes qui a eu lieu jeudi dernier, le 24, dans la salle de l'école Saint Alphonse, Ave. Munroe, organisée par Mme E. McPike, au profit de l'église, a surpassé tout ce qui s'est fait précédemment dans ce genre. Dès le commencement de la soirée la salle fut remplie: il y avait 32 tables de jeu. Nous avons remarqué parmi la nombreuse assistance, M. l'abbé McNeil, de la paroisse Saint Edouard, et M. l'abbé Nixon, de Saint Léon. Dix-sept parties furent jouées.

M. l'abbé McNeil remercia chaleureusement les paroissiens d'être venus en aussi grand nombre pour aider à leur bonne amie si dévouée pour l'église et aussi pour faire de cette soirée un succès. Cependant, dit-il, n'oubliez pas nos parties de cartes qui ont lieu tous les vendredis soirs à St Edouard.

Cette charmante soirée a donné la somme de $75, qui s'ajoutera aux recettes des parties précédentes pour notre église.

Un succulent goûter fut servi par les dames de la paroisse.

Nos félicitations à Mme E. McPike pour la belle soirée qu'elle vient de nous donner.

Voici les noms des gagnants de la partie de cartes: Dames: 1er prix, Mme A. Craigie; prix de consolation, Mme E. Swift. Messieurs, 1er prix, M. H. Desroches; prix de consolation, M. W. John Kelly, de la paroisse St Edouard. Prix de râfle, belle dinde de 10 livres, don d'un ami, gagné par M. E.-J. Rankin.

* * *

Jeudi prochain, le 1er décembre, aura lieu dans la salle de l'école Saint Alphonse une autre grande partie de cartes organisée par Mmes F. Avery et A. Trost, au profit de l'église. Tous sont cordialement invités.

SACRE COEUR

La Chorale annonce une répétition pour les ténors et les basses pour jeudi soir, à 8 h. 30, et une répétition générale dimanche après-midi, à 3 h. 30.

A l'Union Canadienne

LE SOIR DU 6 DECEMBRE

Les personnes qui s'intéressent aux élections fédérales seront heureuses d'apprendre que l'Union Canadienne de Saint-Boniface a fait des arrangements spéciaux pour pouvoir, le 6 décembre au soir, donner par fil spécial le résultat des élections dans tout le Canada.

L'Union Canadienne invite donc tous ses amis à se rendre à ses salles, le 6 décembre au soir. Inutile d'aller à Winnipeg. On aura à l'Union Canadienne tout ce que le "Free Press" donnera à Winnipeg. Tout cela, à aussi bonne heure.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

AUX ENFANTS

Pour la deuxième fois cette année, l'on vous soumet un nouveau sujet de composition.

Mon arrivée impromptue de l'autre jour chez une amie, où les juges assemblés terminaient la revue des copies au premier concours, vous vaut ma chronique de cette semaine.

L'on me mit tout de suite au courant de la situation. "C'est désolant, me dit l'une; un trop petit nombre d'enfants nous ont remis leurs essais." Et nous établissons vite la différence entre l'enthousiasme des premiers mois produisant [illegible] compositions, [illegible]

[illegible]

Petits amis [illegible]

[illegible] pour cela, convenez donc qu'il ne fait [illegible] jamais, devant un effort [illegible] un pauvre petit devoir qui n'exige en somme que de bien faciles recherches et si peu d'imagination. L'entraînement à la lutte ne vient pas du jour au lendemain, et c'est en éprouvant chaque jour ses forces qu'on parvient à faire des athlètes, tant au moral qu'au physique.

Le dicton "Tout nouveau tout beau" vous est un peu beaucoup applicable. C'est dommage que nous ne nous donnions pas le mot une bonne fois pour lui enlever sa raison d'exister.

[illegible] "Conte de Noël" [illegible]

[illegible]

JACQUELINE des [illegible]

Novembre, 192[illegible]

CONCOURS

CONDITIONS DU DEUXIEME CONCOURS

1. Les compositions devront être rendues pour le 15 du mois de décembre afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des meilleures.

2. Pourront prendre part au concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3. Les compositions ne devront pas contenir plus de 300 mots pour la première catégorie et pas plus de 200 mots pour la deuxième.

4. Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5. Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses quatre meilleures compositions, excepté les écoles des villes et les couvents qui pourront en envoyer huit.

6. Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

7. Tout travail qui révèlera une copie servile d'un texte ou un travail au-dessus des capacités d'un enfant devra forcément être mis hors de concours.

8. Attention aux fautes de construction et d'orthographe. Nous ôterons un point par faute.

9. Sujet: "Un conte de Noël canadien."

10. Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE,

Casier postal [illegible], Saint-Boniface, Man.

En Province

[illegible] DU LAC

[illegible]

sa de prendre ce qui lui appartenait [illegible] de l'ambition dans ses études. Il faut dire aussi que plusieurs [illegible] s'intéresse dans les travaux [illegible] maison et de la ferme [illegible] sait bien jouer, sera forcément [illegible] d'autres qui avaient reçu un peu [illegible] enfant admirable et demain il prendra place parmi les plus distingués [illegible] vu leurs poches si bien garnies [illegible] de son pays. Monsieur Cyril Tucker félicita ces enfants à son tour [illegible] combien il attendait de [illegible] concours, de ces exp[illegible] le curé [illegible] Parlant au nom des examinat[illegible] félicita de tout son cœur [illegible] gouvernement, il leur dit qu[illegible] travaux de toutes sortes [illegible] pour leur bonheur présent et pour [illegible] St-Rose s'était rangée parmi le[illegible] de la province. Monsieur [illegible] l'on apprécie de mieux et [illegible]

(Suite à la page [illegible])

FEUILLETON DE LA "LIBERTE" No19

MON ONCLE ET MON CURE

PAR

Jean de la Brète

(Suite)

CHAPITRE XVII

Cette visite au curé ne me fit qu'un bien momentané.

L'effet salutaire de ses paroles s'évanouit rapidement, je retombai dans mes idées noires, et mon oncle, tout en maugréant intérieurement contre les femmes, les nièces, leur mauvaise tête et leurs caprices, parlait de nous conduire à Paris, Blanche et moi, pour me distraire, lorsque, bien heureusement, les événements se précipitèrent.

A quelques jours de là, M. de Pavol reçut la lettre d'un ami qui lui demandait la permission d'amener au château un de ses cousins, un M. de Kerveloch, ancien attaché d'ambassade.

Mon oncle répondit avec empressement qu'il serait heureux de recevoir M. de Kerveloch et l'invita à déjeuner sans se douter qu'il courait au-devant de l'événement qui, en engloutissant son rêve, devait me ressusciter à la joie et à l'espoir.

Le surlendemain, — j'ai de bonnes raisons pour me rappeler éternellement ce jour fameux, — le surlendemain il faisait un temps épouvantable.

Selon notre habitude nous étions réunis dans le salon. Blanche assise, rêveuse, près du feu, répondait par monosyllabes à M. de Conprat. Cet amoureux têtu, n'ayant pu supporter son exil, était réapparu au Pavol depuis quarante-huit heures. Mon oncle lisait son journal et moi je m'étais réfugiée dans une embrasure de fenêtre.

Tantôt je travaillais avec une ardeur nerveuse, car j'avais une passion pour les travaux à l'aiguille; tantôt je regardais le ciel noir, la pluie qui tombait sans interruption. J'écoutais le vent rugir, ce vent de novembre qui pleure d'une façon si lamentable, et je me sentais fatiguée, quoique dans le même moment, le bonheur accourut vers moi au trot précipité de deux beaux chevaux.

De minute en minute, et à la dérobée, je jetais un coup d'oeil sur Paul. Il regardait Blanche avec une expression qui me donnait envie de l'étrangler.

"Il est stupide, me disais-je, avec ses yeux grands ouverts, fixes, presque hébétés! Oui, mais si j'étais à la place de Blanche, s'il me contemplait de la même manière, je le trouverais charmant, plus séduisant que jamais. O bêtise, ô inconséquence humaines!"

Et je piquai mon aiguille avec tant de rage qu'elle se cassa tout net.

En cet instant nous entendîmes une voiture approcher du château. Mon oncle plia son journal. Junon dressa l'oreille en disant: "Voilà une visite!" et, quelques secondes plus tard, on introduisait près de nous l'ami de mon oncle et un attaché d'ambassade.

Je ne sais pourquoi ce titre était inséparable dans mon esprit, de la vieillesse et de la calvitie. Cependant mon [illegible] M. de Kerveloch n'était ni vieux ni chauve, mais, à part François Ier sur son portrait, je n'avais jamais vu d'homme aussi bien physiquement.

Quand il entra, j'eus la pensée que sa belle tête renfermait des idées matrimoniales. Il avait trente ans; sa taille était assez élevée pour que Paul, auprès de lui, parût transformé en pygmée; son expression était intelligente, hautaine, et telle que personne, à première et même à seconde vue, ne lui eût octroyé l'auréole de la sainteté. Assez froid, mais courtois jusqu'à la minutie, il avait de grandes manières et une aisance qui subjuguèrent Blanche séance tenante.

M. de Kerveloch la regarda avec admiration, et lorsque, se levant pour partir, je le vis debout près d'elle, je constatai avec une joie secrète qu'il était impossible de voir un couple mieux assorti.

Chacun, je crois, fit à part soi la même remarque, car Paul nous quitta avec un visage assombri. Junon joua dix fois de suite la dernière pensée de Weber ou quelque chose d'aussi ennuyeux, indice chez elle d'une grande préoccupation, tandis que mon oncle nous observait l'une et l'autre d'un air soucieux et narquois.

M. de Kerveloch vint déjeuner le lendemain au Pavol; trois jours après, il demandait la main de Blanche, et deux semaines avaient passé sur ce fait lorsque j'écrivis au curé:

"Mon cher curé, l'homme est un petit animal mobile, changeant, capricieux, une girouette qui tourne à tous les caprices de l'imagination et des circonstances. Quand je dis l'homme, j'entends parler de l'humanité entière, car ma personne est aujourd'hui le petit animal en question.

Je ne suis plus désespérée, je n'ai plus envie de mourir, mon curé. Je trouve que le soleil a retrouvé tout son éclat, que l'avenir pourrait bien me réserver des joies, que l'univers fait bien d'exister, et que la mort est la plus stupide invention du Créateur.

Blanche se marie, monsieur le curé! Blanche se marie avec le comte de Kerveloch! Dieu, qu'ils se conviennent bien! Et il s'en est fallu d'un fétu, d'un atome, d'un rien, qu'elle acceptât M. de Conprat! Un homme qu'elle n'aimait pas et auquel elle reproche de trop manger! Trop manger, est-ce absurde, cette considération? et n'est-il pas rationnel de manger beaucoup quand on a bon appétit? Si vous me demandez comment les événements ont ainsi tourné brusquement au Pavol, c'est à peine si je pourrai vous répondre. Je suis bouleversée et tout ce que je puis vous dire, c'est qu'un beau jour, un jour radieux, — non, il pleuvait à torrents, mais n'importe! — un jour, dis-je, M. de Kerveloch est arrivé ici, conduit par un ami de mon oncle. En le voyant entrer, j'ai deviné qu'il avait une idée de derrière la tête, deviné aussi qu'il plairait à Blanche, car il a toutes les qualités qu'elle rêvait dans son mari. M. de Kerveloch l'a regardée en homme qui sait apprécier la beauté et, quelques jours après, il sollicitait l'honneur de l'épouser, comme disent mon oncle et l'étiquette.

"Junon est sortie de sa nonchalance habituelle pour déclarer avec chaleur que jamais beau chevalier ne lui avait autant plu et qu'elle refusait décidément M. de Conprat.

"Voilà, mon cher curé! C'est clair, simple, limpide, et depuis ce temps, je rêve aux étoiles comme par le passé.

imagination, je la laisse trotter, trotter jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus courir, et je danse dans ma chambre quand je suis toute seule. Ah! mon cher curé, je ne sais pourquoi je vous aime aujourd'hui dix fois plus qu'à l'ordinaire. Votre excellente figure me paraît plus riante que jamais, votre affection plus touchante, plus aimable, vos beaux cheveux blancs plus charmants.

"Ce matin, j'ai regardé les bois sans feuilles, qui me paraissaient frais et verts, le ciel gris, qui me semblait tout bleu, et, soudainement, je me suis réconciliée avec l'imagination. Je me repentirai toute ma vie de l'avoir traitée si vilainement l'autre jour. C'est une fée, mon cher curé, une fée remplie de charmes, de puissance, de poésie, qui, en touchant les choses les plus laides de sa baguette magique, les pare de sa propre beauté.

"Que le petit animal est donc changeant. Je n'en reviens pas. A quoi tiennent l'espérance, la joie? A quoi sert de se désoler, quand les choses s'arrangent si bien sans qu'on s'en mêle? Mais pourquoi suis-je si gaie quand rien ne'st encore décidé pour mon avenir, et quand je réfléchis qu'il n'est pas possible d'aimer deux fois dans le cours de son existence? Quel chaos, mon curé! Il n'y a que des mystères en ce monde, et l'âme est un abîme insondable. Je crois que quelqu'un, je ne sais où, a déjà émis cette pensée, peut-être même l'ai-je lue pas plus tard qu'hier, mais j'étais bien capable d'en dire autant.

"Cependant, quand mon imagination s'apaise, mes idées joyeuses sont saisies d'une panique irrésistible; elles se sauvent, s'envolent, disparaissent, sans que souvent je puisse les rattraper. Car enfin il l'aime, monsieur le curé, il l'aime! Le vilain mot, appliqué comme je l'applique en ce moment!

"Vous m'avez dit qu'il n'était pas rare d'être amoureux deux fois dans sa vie, mon curé: mais en êtes-vous sûr? Etes-vous bien convaincu? L'amour attire l'amour, dit-on: s'il savait mon secret, peut-être m'aimerait-il? Vous qui êtes un homme de sens, Monsieur le curé, ne trouvez-vous pas que les convenances sont idiotes? Il suffirait probablement d'un aveu de ma part pour faire le bonheur de toute ma vie, et voilà que des lois, inventées par quelque esprit sans jugement m'empêchent de suivre mon penchant, de révéler mes pensées secrètes, d'apprendre mon amour à celui que j'aime! A vrai dire, je ne sais quoi, au fond du coeur, m'obligerait également à garder le silence et... quand je vous disais que l'âme est un abîme insondable! Mon cher curé, je vois une procession d'idées noires qui s'avancent vers moi. Mon Dieu, que l'homme est mal équilibré!

"Sans doute, les circonstances modifient les idées. Mon oncle va jusqu'à prétendre que les imbéciles seuls ne changent jamais d'avis, mais en est-il du coeur comme de la tête?

"Eclairez-moi, mon vieux curé."

Quand un projet était décidé, M. de Pavol n'aimait point tergiverser pour l'exécuter. Partant de ce principe il décida que le mariage de Blanche aurait lieu le 15 janvier.

La déception avait été rude pour lui; mais il eut d'autant moins l'idée de contrarier sa fille qu'il connaissait mon amour, qu'il était franc, loyal, sensé et incapable de s'entêter dans un rêve, lorsque le bonheur de sa nièce était en jeu.

Quant à Paul, il supporta son malheur avec un grand courage. Ainsi que la petite créature qui l'aimait si tendrement sans qu'il s'en doutât, il n'éprouvait pas la moindre velléité de passion farouche. Je certifie qu'il n'eut jamais l'idée d'empoisonner son rival ou de lui couper galamment la gorge dans quelque coin de bois solitaire et poétique.

Lorsqu'il sut ses espérances anéanties, il vint nous voir avec le commandant. Il tendit la main à Blanche en lui disant d'un ton franc et naturel: "Ma cousine, je [illegible] bonheur, et j'espère [illegible] tous bons amis."

(A suivre)

Sanderson et sa femme en santé

Un populaire, acheteur de grains, dit qu'il doit entièrement sa santé au Tanlac.

M. Sanderson, acheteur bien connu de grains, demeurant à 691 Anderson, Winnipeg, fait la déclaration suivante concernant le Tanlac:

"C'est après que le Tanlac eut merveilleusement aidé ma femme à retrouver la santé que je commençai à en prendre et ce remède m'a fait un tel bien que je me sens maintenant tout autre.

"Il y a dix-huit mois je dus subir une opération pour l'appendicite. Je passai trois semaines à l'hôpital et je dus me traîner durant trois mois cherchant à retrouver la santé. Je n'avais plus d'appétit et mon estomac devint si défectueux que je devais choisir avec soin le peu que je mangeais. Je souffris beaucoup d'indigestion et après les repas j'avais de telles douleurs au creux de l'estomac que j'en pliais presque en deux. J'étais si nerveux que je pouvais difficilement dormir, et il n'y a pas à nier que je me sentais faible et misérable.

Cependant cinq bouteilles de Tanlac ont opéré chez moi un tel changement que je suis maintenant bien et fort et que je jouis de la meilleure santé. Je mange comme un loup, ne souffre jamais d'indigestion, n'ai aucune douleur ou peine. Je dors très bien et ne saurais demander d'être en meilleure condition.

Je dois entièrement ma santé au Tanlac et ne suis que trop heureux de lui en donner crédit. En vente par tous les principaux pharmaciens de Winnipeg.

FEUILLETON DE LA "LIBERTE" No16

Entre Deux Ames

PAR

M. DELLY

(Suite)

Par moments, elle se demandait si elle ne rêvait pas, si bien réellement elle était devenue marquise de Ghilac. De jour en jour, sa situation lui paraissait plus étrange, plus pénible à supporter. Pourquoi M. de Ghillac avait-il eu cette cruauté inutile de l'enlever aux Hauts-Sapins! Pour sa fille? C'était bien improbable, vu son insouciance. Y avait-il donc là, chez lui, question de méchanceté pure, peut-être de vengeance contre cette jeune femme qui n'avait paru rien moins qu'heureuse de porter son nom? Il était possible, aussi, qu'il eût voulu ainsi affirmer son autorité, et que, plus tard, bientôt peut-être, il autorisât Valderez à rentrer définitivement aux Hauts-Sapins, en emmenant Guillemette.

Mais, en attendant, elle souffrait. Et un mois s'écoula, sans qu'elle eût de nouvelles directes de M. de Ghillac.

Un après-midi, le courrier lui apporta une lettre de M. de Noclare. Ce n'était qu'un long dithyrambe en faveur de son gendre, dont la royale générosité permettait de rendre aux Hauts-Sapins leur aspect d'autrefois.

"Ce que je ne puis comprendre, par exemple, c'est que tu n'aies pas accompagné ton mari à Pau", ajoutait-il. "Je crains, ma chère enfant, que tu n'opposes des goûts déplorablement pot-au-feu aux désirs d'Elie. Car il est bien certain qu'il ne demande pas mieux que de t'associer à sa vie mondaine — les splendeurs de ta corbeille le prouvent. T'imagines-tu, par hasard, le convertir à tes idées? Ce serait là une déplorable erreur, dans laquelle je t'engage à ne pas persévérer si tu ne veux t'aliéner ton mari."

En repliant la lettre, Valderez eut un sourire plein d'amertume. Elle n'avait pas parlé dans ses lettres aux Hauts-Sapins de la situation qui était la sienne. Ils la croyaient tous heureuse — et ils s'imaginaient qu'elle cherchait à faire du marquis de Ghillac un époux pot-au-feu!

Un domestique apparut à ce moment, apportant le goûter de Guillemette, que l'enfant venait toujours prendre près de sa belle-mère — sa maman chérie, comme elle l'appelait déjà.

— M. le marquis vient de téléphoner qu'il arriverait demain matin, par le train de dix heures, et a donné l'ordre d'en prévenir madame la marquise, dit-il.

Cette nouvelle produisit chez Valderez une impression complexe. Certes, il lui serait pénible de le revoir, et sa présence ne lui procurerait qu'une gêne profonde; mais, d'autre part, aux yeux d'autrui, elle ne passerait pas pour une complète abandonnée.

Néanmoins, la perspective de cette arrivée lui donna une nuit d'insomnie, après laquelle, toutefois, elle se leva à l'heure matinale accoutumée pour se rendre à la messe. Elle s'en alla à pied, comme d'habitude, car jamais elle n'avait eu l'idée de faire atteler une voiture, le temps fût-il menaçant comme aujourd'hui, ces délicatesses étant tout à fait inconnues à la vaillante Valderez des Hauts-Sapins.

Au retour, elle alla visiter quelques indigents, et s'attarda chez l'un d'eux, vieux bonhomme paralytique qui n'avait plus que peu de temps à vivre et qu'elle essayait de ramener à Dieu. Quand elle sortit de la pauvre demeure, la pluie tombait à torrents. Elle se hâta vers le château, et y arriva complètement trempée, pour tomber juste, dans le vestibule, sur M. de Ghillac, que l'automobile venait de ramener de la gare.

Il eut une légère exclamation:

— Mais d'où venez-vous donc ainsi?

— Du village. Je me suis un peu attardée, et...

— Du village? A pied, par ce temps! En vérité, je...

Il s'interrompit en jetant un rapide coup d'oeil sur les domestiques qui étaient là.

— Allez vite mettre des vêtements secs, Valderez, c'est le plus pressé.

— Oh! J'en ai vu bien d'autres aux Hauts-Sapins. Et d'ailleurs, j'ai un manteau qui me couvre très bien.

Dans l'émotion et la gêne que lui causait sa vue, elle oubliait de lui tendre la main. Ce fut lui qui la prit et la porta à ses lèvres.

— Montez vite. Je vous demanderai tout à l'heure des nouvelles de vos parents et de vous-même, dit-il.

Elle alla changer de toilette et s'attarda un peu dans son appartement. Le revoir le plus tard possible était tout son désir. Enfin, comme la demie de onze heures sonnait, elle se décida à descendre et gagna la bibliothèque, où elle s'installait généralement pour travailler. Cette sorte de galerie, décorée avec l'art merveilleux de la Renaissance, garnie de livres

Gaz dans l'estomac promptement guéri

C'est une bonne chose que de savoir quoi faire lorsque l'éructation commence. Voici ce qu'un malade raconte: "Il y a quelques mois, j'ai mangé des légumes verts et des fruits qui n'étaient pas tout à fait mûrs. Ils me causèrent de l'indigestion, le hoquet, des nausées et des crampes. Un voisin m'enjoignit de prendre du "Nerviline". Je le pris dans de l'eau chaude sucrée, et je fus délivré de ces malaises. Je ne me passerai plus désormais de "Nerviline" qui devient une nécessité dans la famille." Grosse bouteille de 35 sous vendue partout.

ductions littéraires, lui plaisait extrêmement. Ses immenses fenêtres donnaient sur le lac, au delà duquel s'étendaient les jardins et le parc, qui, bientôt, sortiraient de la torpeur hivernale.

Valderez s'assit près de la haute cheminée, chef-d'oeuvre de sculpture où crépitaient joyeusement de grosses bûches, et prit un ouvrage destiné à une oeuvre charitable. Ses journées se partageaient ainsi entre les travaux d'aiguille, les promenades avec Guillemette, les visites de charité et la lecture des bons auteurs représentés dans la bibliothèque d'Arnelles. Elle avait aussi repris l'étude du piano, commencée au couvent et presque abandonnée aux Hauts-Sapins, faute de temps. Musicienne d'instinct, elle avait passé, pendant le mois qui venait de s'écouler, des heures très douces dans le commerce des grands maîtres, et travaillait assidûment chaque jour afin d'acquérir le mécanisme qui lui manquait. Fort heureusement, elle avait un piano dans son appartement, car elle n'aurait osé utiliser ceux du salon de musique pendant le séjour de M. de Ghillac, celui-ci ayant déclaré un jour, au cours de leur visite chez la baronne d'Oubignies, qu'il ne pouvait supporter les pianoteuses. Or, Valderez jugeait qu'elle n'était pas autre chose, près de lui surtout que l'on disait si remarquablement musicien.

L'aiguille que maniait diligemment la jeune femme frémit tout à coup entre ses doigts. M. de Ghillac entrait, suivi de sa fille.

— Guillemette m'a indiqué votre retraite, Valderez. Il faut avoir vos goûts sérieux pour vous tenir ici de préférence à d'autres pièces plus élégantes.

Il prit un fauteuil et s'assit en face de sa femme, tandis que Guillemette appuyait tendrement sa tête sur les genoux de Valderez.

— Comment vous trouvez-vous ici? L'air si pur des Hauts-Sapins ne vous manque-t-il pas trop? demanda-t-il d'un ton d'intérêt poli.

— Je ne m'en suis pas aperçue jusqu'ici. Ce climat paraît excellent.

— On le dit. Mais il ne faudrait pas en annihiler les bons effets par des imprudences. Je me demande pourquoi la marquise de Ghillac s'en va pédestrement, dans la boue des chemins, alors qu'elle a à sa disposition automobile, voitures et chevaux.

— Je vous avoue que je n'ai jamais admis, pour les gens jeunes et bien portants, la dévotion ni la charité en équipage.

— Soit, par un temps passable, mais aujourd'hui!... La simplicité et l'humilité sont choses exquises, mais peut-être seriez-vous disposée à les exagérer, Valderez.

— J'ai été accoutumée à une existence sévère et un peu rude, et je ne souffre pas de ce qui, pour d'autres, serait pénible, répondit-elle froidement, en détournant un peu son regard de ces yeux où elle retrouvait toujours la même lueur d'ironie.

— Evidemment. Mais vous vous habituerez vite à un autre genre de vie, et vous vous demanderez bientôt comment vous avez pu supporter l'existence des Hauts-Sapins.

— Oh! non, non! Rien ne me sera jamais plus cher que mon passé, et mes Hauts-Sapins où je voudrais tant être encore!

Ces mots s'étaient échappés involontairement, impétueusement de ses lèvres. Tout aussitôt, elle devint pourpre de confusion. M. de Ghillac, lui, avait froncé les sourcils, et il serra un instant les lèvres, un peu nerveusement. Puis, s'accoudant au bras de son fauteuil, il demanda tranquillement:

— Avez-vous de bonnes nouvelles de tous les vôtres?

D'une voix dont elle s'efforçait de dominer le frémissement, Valderez parla de la santé de sa mère, un peu améliorée en ce moment, de son père qui rajeunissait, écrivait Marthe, des enfants qui obéissaient difficilement à la cadette. Puis elle demanda des nouvelles de Mme de Ghillac, des d'Essil, des soeurs de M. de Ghillac. Peu à peu, l'embarras de tout à l'heure s'atténuait, disparaissait. Elie n'avait pas jugé bon de relever les paroles de Valderez — preuve qu'il était décidé à ne pas revenir sur ce sujet, pour le moment du moins.

La jeune femme avait repris son ouvrage, M. de Ghillac parcourait ses journaux. Et ces jeunes gens si beaux, cette petite fille tendrement blottie contre Valderez formaient un délicieux tableau de famille dans l'atmosphère chaude de cette pièce superbe.

XII

M. de Ghillac venait à Arnelles pour faire un choix parmi les manuscrits inédits qu'il possédait en grand nombre, mémoires et lettres de ses ancêtres, et en particulier de la belle duchesse Claude. Il lui était venu récemment à l'idée, ainsi qu'il l'apprit à Valderez, de les examiner et de les faire connaître au public de lettrés.

Tous ces anciens papiers se trouvaient dans la bibliothèque, et M. de Ghillac s'installa dans cette pièce pour faire ses recherches, car, contre sa coutume, il n'avait pas amené de secrétaire. Valderez, voyant cela, s'abstint, dès le second jour, de venir y travailler. Mais le soir même, M. de Ghillac lui dit, en l'accompagnant après le dîner dans le salon blanc:

— Je vous préviens, Valderez, que si ma présence doit vous faire changer quelque chose à vos habitudes, je me verrai dans l'obligation de repartir immédiatement pour Paris. Continuez à venir travailler dans la bibliothèque, sans aucune crainte de me gêner.

Elle reprit donc [illegible] place accoutumée [illegible] car le tête-à-tête [illegible] lui semblait [illegible] pénible, malgré la présence de Guillemette [illegible] observation [illegible] dans la [illegible]

Elle de [illegible] jeune femme [illegible] des [illegible] Un jour [illegible] dont [illegible] chiffrable [illegible] nature [illegible] Fort [illegible] répartissant [illegible] nombreuse [illegible] da de [illegible] de la [illegible] quel [illegible] fonde [illegible] tait [illegible] raire [illegible] se maintenant [illegible] plaisir à faire [illegible] femme

à la guider dans ses lectures, — et cela avec un tact, un souci moral qui ne laissèrent pas que d'étonner le curé de Vrinières, lorsque Valderez lui apprit que M. de Ghillac n'avait autorisé pour elle que la lecture de deux de ses romans.

— Voilà qui le montre beaucoup plus sérieux qu'on ne le prétend! Combien d'époux, même chrétiens, n'ont pas ce soin, cette délicatesse pour la jeune âme de leur compagne!

Cette nature singulière restait toujours une énigme pour Valderez. Mais si son coeur demeurait inquiet et profondément défiant, son esprit subissait le charme de cette intelligence éblouissante, de cette érudition toujours claire et élégante, de tout ce qui faisait l'attrait ensorcelant de la personnalité intellectuelle d'Elie de Ghillac. Elle devait reconnaître que rien, chez lui, n'était superficiel, qu'il avait étudié sous toutes leurs faces les sujets dont il traitait et ne se hasardait jamais en hypothèses. De plus, ce mondain sceptique avait, sur bien des points de morale, une opinion que l'on n'aurait pas attendue de lui. Mais Valderez savait maintenant qu'un homme peut professer les théories les plus parfaites, sans se donner la peine de les mettre en pratique.

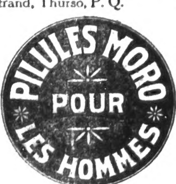
(A suivre)

S'impatienter est permis

Oui, s'il s'agit d'une douleur égale à celle provoquée par l'écrasement des cors de Smith par Jones. Il n'en vaut pas moins mieux user de l'Extracteur Sans Douleur de Cors de Putnam. Il enlève rapidement le cor. Aucun cor ne peut durer si on lui applique ce remède. Refusez tout substitut. 25 sous, partout.







Lacunes de l'administration civique. Réformes proposées.

Extrait d'un discours prononcé à la Chambre de Commerce de Calgary, le 21 octobre, 1921, par

C. J. YORATH

COMMISSAIRE MUNICIPAL, EDMONTON

Un des plus grands obstacles à l'efficacité de l'administration municipale au Canada nous vient d'une coutume empruntée aux Etats-Unis, à savoir: L'élection annuelle du maire.

Le vice du système provient de la qualité de l'élu. Il s'efforce généralement de faire prévaloir ses idées sans avoir fait au préalable une étude sérieuse de l'administration municipale. Il s'ensuit dès lors une faillite identique en tous points à celle qui adviendrait s'il entreprenait de diriger une entreprise dont il ignorerait le premier mot. Si cette opinion ne vous agrée pas, permettez-moi de vous poser une question:

Une entreprise peut-elle réussir si elle est dirigée par un homme que l'on choisit chaque année pour tout autre motif que celui qui devrait guider ce choix, à savoir: L'expérience et l'habileté acquises au cours de longues années au service de cette même entreprise.

Que pensez-vous d'une compagnie dont le gérant devrait être remplacé chaque année? Ce n'est pas du jour au lendemain qu'on se familiarise avec les rouages administratifs d'une ville. C'est là chose fort compliquée et qui exige des connaissances techniques très vastes, les plus vastes dans certains cas de celles qui sont requises pour administrer une entreprise dans notre société moderne.

Pour avoir une administration civique efficace l'on doit mettre à sa tête un expert; et, en la matière, c'est l'expérience acquise qui crée la compétence. Et cette compétence devra donner un rendement adéquat.

Le public désire voir à la tête des affaires municipales un homme qui soit en mesure de diriger un conseil selon les besoins réels de la ville. Encore faut-il qu'à une étude approfondie de toutes les questions il joigne de longues années de pratique sérieuse. Un nouveau venu, au contraire, aura beau préconiser des méthodes d'action idéales, s'il ne sait pas les adapter à la situation actuelle, elles tourneront à rien et leur promoteur croulera sous l'opinion

ELECTION DU MAIRE

Le maire devrait être élu par le conseil et choisi parmi les conseillers. C'est le moyen d'avoir un premier magistrat versé dans les affaires municipales. S'il a su mériter la confiance du public pendant de longues années comme échevin, on peut, par le fait même, le juger digne d'être investi de la première magistrature de la ville.

On réserve la deuxième partie de la séance en honneur de sainte Catherine, patronne des philosophes. Nos jeunes musiciens sous l'habile direction de M. Wynant exécutèrent un joli morceau d'orchestre, puis Emile Couture, nous donna la chanson du Collège, oubliée depuis longtemps, mais qui maintenant, est en voie de reconquérir sa popularité.

M. Lanctôt, en l'absence du Président du Conseil des Jeux, donna le discours d'occasion. Il fit un bref aperçu des principaux événements qui eurent lieu pendant ce premier semestre. Le tournoi athlétique, la saison de Rugby, l'inauguration du hockey, tout a été un succès. Il termine en félicitant tous ceux qui ont prêté leurs concours aux différentes activités en récréation et en exhortant les élèves de cultiver et accroître le bon esprit au Collège.

Grâce à nos généreux donateurs, les différents gagnants du tournoi furent amplement récompensés de leurs efforts, à la distribution des prix.

Ambroise Parent, champion général reçut la belle coupe présentée par Monsieur A. W. McLimont, Président du Winnipeg Electric Railway.

Les prix distribués, notre artiste Petit Poucet — Louis McDonald charma l'auditoire par un délicieux morceau de violon. La chanson des philosophes, une des précieuses traditions du vieux collège clôt une agréable soirée. "Finis coronat opus."

V. C.

DONATEURS DES PRIX DU TOURNOI

En argent: M. A. W. McLimont, M. le Juge Prendergast, M. le Juge Prud'homme, Hon. Joseph Bernier, M.P.P., Dr N. A. Laurendeau, Dr B. McKenty, Dr P. J. Gallagher, Dr O. E. Caza, Dr Meindl, M. Castelli, La Banque d'Hochelaga, Le Comptoir Agricole, Commercial Coal Co., West Canada Publishing Co., St Boniface Creamery, M. C. Pelissier, Dr D. Collin, M. le maire Sutherland, M. Henri Lacerte, M. Lawrence Sutherland, M. Phillips, M. Georges Bibeau, M. Ernest Gagnon, M. L. P. Gagnon, M. Dusseault, M. Dubuc, Toupin Coal Co., Western Paint Co., M. Marion, Dr Prendergast, Hudson Paper Co., M. S. Dusseault, Dr R. Tassé, Dr Desrochers, M. C. M. B[illegible]well, M. Bibeau, M. Marcoux.

En objets: Marshall Wells Ltd., Robertson & Little, T. Eaton Co. Ltd., Ashdown, Robinson & Co., M. A. K. Primeau, Chevrier et Cie, M. H. Laboissière, Lavoie et Cie, M. Lozo, North Star Oil and Refining Co., Dingwall's Ltd., Scott Bathgate, Mme Pucci, Gibson Gage, Perrin's, Desjardins Frères, Pocock's, M. Eugene Boismenu, M. L. E. Fleury, Braithwaite, Northern Saint Co., Dominion Rubber, Allaire et Bleau, La Maison Blanche, M. Vandale, Librairie Kéroack Ltée, Red Rose Tea, Andrew & Co., M. J. J. Daoust, Bright & Son, The Winnipeg Church Goods, Brunswick Balke, Ranard Shoe Co., Fowler Optician, The John Marrin Co., Holliday Sheppard, M. Claude Denis, Hélie & Bérubé, Soeurs Ste-Marie, M. R. McRuer, Academie Sainte Marie, Mlle Taylor, Kilgour-Rimer Co., Cusson Lumber Co., M. Constant.

Le programme du Dr Laurendeau

Voici les grandes lignes du mon programme.

1. Une étude sérieuse de l'administration municipale dans le but d'en arriver à réduire les dépenses municipales.

2. Obtenir du gouvernement provincial une partie équitable des revenus que la province retire de la cité. L'an dernier, de ce chef, notre ville a versé au trésor provincial, la somme de $49,050.50.

3.—Confier à une seule organisation municipale de police le soin de la sûreté municipale et éviter ainsi de payer pour les polices provinciales et fédérales, — indirectement.

4.—Obtenir des vérificateurs un rapport plus compréhensible pour les électeurs.

5.—Séparer les salaires d'avec les matériaux.

6.—Revendre le plus tôt possible les terrains acquis par la ville pour défaut de payer les taxes, afin d'en retirer des revenus et des taxes nouvelles.

7.—Obtenir de la Winnipeg Street Railway l'installation du gaz à Saint Boniface.

8.—Encourager le sport de manière à garder chez nous les jeunes au lieu de les laisser aller s'amuser à Winnipeg.

9.—Procurer aux chômeurs du travail plutôt que de la charité.

10.—Que dans les travaux extraordinaires, le département de l'ingénieur ne vienne pas en compétition avec les entrepreneurs privés, car déjà la ville a perdu plusieurs milliers de piastres en agissant ainsi.

11.—Encourager autant que possible la construction à Saint Boniface.

Baptêmes

Le 13 novembre — Marie Léa Virginie, fille de Joseph Ramsay et de Albertine Bonin. Parrain, Joseph Bonin, marraine Mme Joseph Bonin.

Le 20 novembre — Joseph Edouard, fils de Robert Spencer et de Nellie Brown. Parrain et marraine, William Henry Brown et Elizabeth Walsh.

Le 20 novembre — Joseph Gerard Emery, fils de William Ramsay et de Marie Anne Sauve. Parrain, Robert Ramsay, marraine, Mme Robert Ramsay.

Mariages

Le 22 novembre — Agenor Lodry et Aurore Soucy, de cette paroisse. Le garçon d'honneur était Lodger Soucy, frère de la mariée, la fille d'honneur [illegible]

Le 23 novembre — Onésime Pinet et Augusta Buyse. Le marié était de la paroisse de Sainte Rose du Lac et la mariée de Sainte Amélie. Les témoins des conjoints furent les parents des mariés.

On parle de prospérité. Voilà la [illegible]

LIGUE DES DAMES AUXILIAIRES

La Ligue des Dames Auxiliaires de la Great West Veterans Association, Branche centrale des Réservistes français, donnera une grande partie de cartes, le jeudi soir, 8 décembre prochain, dans les salles de la G.W.V.A., Edifice London, rue Main, No 430.

Il y aura un joli programme musical, de magnifiques prix et un déli[illegible] souper.

La cotisation de 25 sous donnera droit au tirage d'un prix de $2.50.

En disant que cette partie de cartes est donnée pour augmenter le fonds de secours de la Ligue, qui aura tant à donner pour aider ses nécessiteux cet hiver, il est certain que les salles seront combles, car les coeurs généreux, tout en accomplissant une bonne action, y trouveront plaisir et satisfaction.

Donc, rendez-vous tous, le jeudi 8 décembre, 8 h. 30 du soir, à l'édifice London.

SAINT JEAN-BERCHMANS

L'univers catholique célèbre cette année le troisième centenaire d'un des patrons de la jeunesse, le jeune saint jésuite Jean Berchmans. Sa fête a lieu maintenant le 26 novembre. Le Canada s'apprête à le glorifier à cette date. Les maisons d'éducation surtout, les congrégations de la sainte Vierge, les ligues et les associations de jeunesse préparent des manifestations dignes de leur patron. C'est pour seconder ces efforts que l'Oeuvre des Tracts vient de publier dans sa collection une jolie brochure consacrée à saint Jean-Berchmans. C'est la vie du jeune saint racontée brièvement par un Jésuite canadien, le Père Antoine Dragon. Ces pages feront du bien à la jeunesse en mettant sous ses yeux un idéal qu'elle peut imiter. Aussi faut-il souhaiter qu'elles se répandent à profusion. Le coût n'en est que de 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, $50.00 le mille. A l'Oeuvre des Tracts, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

AU COLLEGE

Fête de saint Jean-Berchmans et de sainte Catherine

Avant de fêter avec tout l'éclat d'une grande manifestation religieuse le IIIe centenaire de la mort du patron de la jeunesse scolaire, les élèves du Collège ont voulu rendre leurs hommages à leur glorieux modèle par une petite séance, tout intime, bien dans la note de la solennité. Les plus jeunes, aidés de quelques universitaires, représentèrent l'exquis petit drame religieux du P. V. Delaporte, S.J. "La Mort de Tharcisius." Parmi les plus âgés, R. Bélanger fit un Sixte Second plein d'onction et de majesté. A. Piché, un Centurion ardent, tout feu pour le bon combat. E. Bernier a [illegible] débuts dans le tragique, ne fut pas sans mettre quelque âme dans un rôle difficile. Tharcisius, plus ému encore, se trouva un bon interprète en la personne du jeune W. Picard [illegible] tout le pectus et la diction nécessaires. Ses deux compagnons, B. Lavoie et B. Goulet, dans des rôles plus courts furent plus qu'à la hauteur. Enfin la troupe de jeunes païens, par un jeu simple et vivant, sut captiver l'auditoire: R. Trudeau, D. Joyal, R. Magee, G. Van Belleghem, R. Guilbert et E. Pambrun, formèrent un groupe intéressant de vie et d'entrain.

Pendant l'entr'acte eut lieu la distribution des prix pour la meilleure étude sur St Jean Berchmans, prix offerts par le R. P. Recteur. Les prix de tout le Collège furent au cours français: E. Levêque et B. Goulet. L'auditoire ne ménagea pas les applaudissements. Au cours anglais: B. Colloton. Pour chaque classe les prix furent remportés par les élèves suivants, en commençant par le cours universitaire: A. Dupéréea, H. Allard, E. Levêque, E. Lavoie, B. Goulet, L. Berte, R. d'Urbal, A. Laroc[illegible], E. Brochon, L. Bouvier, E. Parent.

Ensuite H. Allard donna une jolie chansonnette de circonstance "N'est-ce pas un joli métier", bien appréciée de l'auditoire. Enfin nos condisciples de langue anglaise, qui nous avaient déjà exécuté un excellent choeur de tête, rendirent un spirituel dialogue au sujet d'un nouvelliste. Ce furent M. Huggard et L. Walter. Les Philosophes firent les frais de la seconde partie du programme.

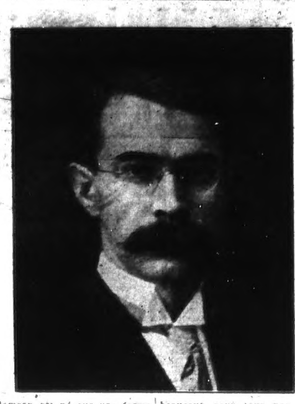
[illegible]

En Province

SAINTE AMELIE

[illegible]

Programme de M. Adamson





M. Adamson est né sur une ferme à Nelson, Manitoba. Il a été candidat contre le gouvernement unioniste en 1917 et il se présente maintenant comme indépendant. Sa candidature a pour but de réunir tous ceux qui sont opposés au gouvernement: libéraux, fermiers, ouvriers, soldats et indépendants. Ce n'est que par une telle unité que l'on battra le gouvernement.

West Kildonan, Man.,
Le 11 novembre 1921.

Aux électeurs du comté de Selkirk.

Le 6 novembre dernier, une convention à laquelle furent invités tous les adversaires du gouvernement Meighen, avait lieu à Selkirk. Il est évident que pour défaire le gouvernement il faut coaliser tous ses adversaires. La convention du 6 novembre représentait tous ces éléments.

J'ai toujours été libéral, mais je suis convaincu qu'il faut unir si l'on veut défaire le gouvernement Meighen, instrument des gros financiers.

Le gouvernement Meighen s'est surtout signalé comme suit: 1. En dépensant de façon exagérée; 2. En protégeant les gros financiers, y compris les chemins de fer et les manufacturiers, et en négligeant totalement de s'occuper du bien-être du peuple.

Il en est résulté un état de choses effrayant. Le coût de la vie est tel qu'il fait le désespoir de tous. L'agriculture est en danger. Producteurs et consommateurs sont tous deux saignés à blanc. Les principales raisons de cela sont: 1. Les impôts élevés; 2. Une protection exagérée; 3. Des taux de transport trop élevés; 4. Une mauvaise administration des chemins de fer.

1. Dépenses et gaspillage.—On a dépensé en 1920 la somme formidable de $533,677.00. Cela veut dire en moyenne $310.00 de taxes par famille. Notre dette s'est accrue en 1920 de $100,000,000. On comprendra facilement la gravité de cette situation. Il faut donc recourir à la plus stricte économie. Les familles doivent épargner. Ce n'est donc pas le temps pour le gouvernement de gaspiller. Je demande donc que les dépenses du pays soient réduites [illegible] millions soit de $50.00 [illegible] pour chaque famille. [illegible] ment [illegible] de la chose publique.

2. Tarif.—[illegible] pour lequel [illegible] cause de [illegible] coût de la vie [illegible] De chaque $100 [illegible] prend dans la poche [illegible] seulement une piastre [illegible] trésor de l'état. Les [illegible] piastres vont dans la poche [illegible] C'est ainsi [illegible] fortunes aux dépens du peuple [illegible] la favorise [illegible] permet [illegible] des profits [illegible] formation [illegible] contrôlent [illegible] les prix.

Un tarif [illegible] que l'on [illegible] exploiter [illegible] maintenir [illegible] tiers protégés [illegible] puis continuer [illegible] politique.

Il ne devrait y avoir [illegible] privilégiée au Canada [illegible] donc supprimer la protection [illegible] nuit au développement [illegible] empêchant le développement de nos industries [illegible] coupe du bois, mines et pêcheries.

La protection est un mauvais principe de taxation car elle oblige le pauvre à payer autant et [illegible] que l'homme riche. On ne devrait [illegible] en faire la base principale du revenu.

Je propose [illegible] immédiate et générale [illegible] tarif [illegible] les articles ainsi que les matières premières qui entrent dans [illegible] la fabrication soit franches de [illegible] blé, farine de blé et tous les produits du blé, les principaux [illegible] les instruments aratoires [illegible] teurs [illegible] machines [illegible] ments [illegible] gel [illegible] le bois [illegible] les pour éclairer [illegible] les filets [illegible] pêcheurs [illegible] les fertilisants.

Pour développer [illegible] particulièrement l'élevage [illegible] des marchés. On devrait tout obtenir que le gouvernement anglais supprime l'embargo sur le bétail canadien. On devrait donc [illegible] tenir du gouvernement [illegible] réciprocité pour nos produits [illegible] de sorte que nous [illegible] de ce marché.

Aujourd'hui le commerce [illegible] est entre les mains [illegible] des empaqueteurs [illegible] mier ce qu'il leur plaît [illegible] consommateur selon [illegible] Il nous faut [illegible] plus de marchés.

3. Taux de transport.—Les taux de transport [illegible] très importants au Canada. Comme les distances sont très longues, il s'en suit que si les taux sont élevés nous avons à payer beaucoup pour tous nos transports. C'est autant de moins de profit sur notre grain, notre bétail et nos autres produits.

Nous avons le C. P. R. et notre système de chemin de fer national. Le C. P. R. a une forte réserve d'argent et le pays possède le chemin de fer national. Il semble donc que le gouvernement en maintenant ses taux exagérés et arbitraires de transport n'a pas eu d'autre intention que de permettre au C. P. R. d'accroître ses réserves et ses dividendes. Or le C. P. R. est une corporation privée. Les taux de transport sont exagérés. Le pays ne peut pas prospérer tant qu'ils demeureront ce qu'ils sont. Le gouvernement devrait donc se servir de son autorité pour les diminuer.

4. Chemins de fer nationaux.—Un groupe de réseaux appartient au gouvernement. Les deux partis sont responsables du coût énorme de ces chemins. Mais l'acte de suprême folie a été en ce cas le fait que le gouvernement a payé $10,800,000. à Mackenzie and Mann, pour le système banqueroutaire du C. N. R.

L'an dernier ce réseau a donné une perte de $70,000,000. Cette année on évalue à $100,000,000. le déficit probable. Que faut-il faire?

On devrait confier ce réseau à l'administration d'hommes compétents et [illegible] peuvent constater facilement quel favorables à l'administration par l'état. Tous ceux qui vivent le long de réseau ou s'en servent pour voyager [illegible] gaspillage s'y fait continuellement. On devrait voir immédiatement à réorganiser ce réseau et à lui donner une administration compétente.

Population.—Pour remédier à notre mal et pouvoir faire face à la situation il nous faut absolument accroître notre population rurale. Le seul moyen d'y parvenir c'est de faire en sorte que l'agriculture soit une industrie payante. Il est inutile de vouloir [illegible] immigrants dans notre pays quand ceux qui y possèdent déjà des terres les abandonnent et souvent quittent le pays.

Selon les autorités officielles, notre population serait maintenant de 8,500,000. En 1911 elle était de 7,200,000. Depuis nous avons reçu 1,800,000 immigrants et l'excès des naissances sur [illegible] a été de 1,140,000 de sorte [illegible] notre population actuelle devrait [illegible] 10,000,000. Où est allé [illegible] gens ont quitté [illegible] à cause du déplorable état de choses créé par la mauvaise administration du gouvernement.

Vente de grain.—Notre système de vente de nos grains est-il satisfaisant? Donne-t-il les meilleurs résultats possibles au producteur? Tout ce que [illegible] que les compagnies [illegible] des élévateurs et qui vendent [illegible] près comme bon [illegible] et que ces compagnies [illegible] immensément riches [illegible] de dire que les [illegible] de dire que les [illegible] année dépouillés de [illegible] de piastres qui sont [illegible] caisse de ces compagnies [illegible] qu'on puisse demander [illegible] c'est que l'on [illegible] honnête et parfaite [illegible] fait la manipulation de notre grain et qu'on mette fin [illegible] les abus qui peuvent se produire.

Depuis quatre ans ce comté est représenté par un homme qui se dit fermier mais qui n'en est pas [illegible] un partisan avéré. Entendez-vous donner votre appui à ce candidat [illegible] gouvernement qu'il appuie?

[illegible] aussi M. Bancroft, un [illegible] élévateur qui se prétend aussi fermier. Il a été choisi par [illegible] convention qui a eu lieu à Winnipeg. Le temps est passé où [illegible] groupe d'hommes peut faire [illegible] comme M. Hay, M. Bancroft [illegible] à un parti. Il lui faudra [illegible] parti comme cela s'est [illegible] dernier parlement provincial [illegible] que les députés se votèrent un [illegible] bien que les impôts [illegible] et que tous [illegible] l'argent. Ce que l'on [illegible] indépendance et de la fidélité aux principes. La partisannerie qui lie un homme à un parti bleu ou rouge ne peut que nuire au pays.

Voilà les principes que je prêche et pour lesquels je combats. Je ne [illegible] à aucun groupe. Ce n'est pas un gouvernement tory réactionnaire [illegible] un gouvernement de groupes comme celui que nous avons au Manitoba [illegible] rendront la prospérité à notre pays, mais bien plutôt une administration libérale et progressive dans [illegible] plus large de ces deux [illegible] mots.

Je n'ai pas de fonds de campagne [illegible] mes dépenses d'élection [illegible] est la bataille du peuple [illegible] combattre et [illegible] gagner.

Si je suis élu je ferai tout en mon pouvoir pour aider à la solution des problèmes qui sont d'une importance capitale pour nous tous.

Votre tout dévoué,
J. E. ADAMSON.

ST-JEAN-BAPTISTE

Les jeunes gens de St-Jean-Baptiste viennent de se former un club sous le nom de "l'Union Canadienne Sportive Athlétique et d'Amusements divers". Ils ont procédé à l'élection de leur conseil composé comme suit: Président Honoraire, Rév. J. Bellavance; Président, G.-H. Caron; Vice-Président, Jos. Geoffrion; Secrétaire, Eug. Corbonneau; Trésorier, Dr. A. Roy. Conseillers: Julien Lambert, Henri Tessier, Hermas Asselin, L.-H. Compain; Gérant, L.-H. Compain.

L'ouverture du club aura lieu mardi 29 courant à 1 heure de l'après-midi. Le club sera ouvert tous les mardi, jeudi, vendredi de chaque semaine de 1 heure après-midi à 12 heures du soir, y compris le dimanche de 4 heures de l'après-midi à 12 heures du soir.

Nous avons parmi nous cet hiver M. Jos. Geoffrion, amateur de boxe et de lutte qui se charge de nous donner des leçons gratis.

Des rencontres de lutte et de boxe seront données en certains temps qui seront mis à la connaissance du public en temps et lieu.

Vous pouvez juger par là que la jeunesse de St-Jean-Baptiste n'est pas inactive.

L'A.C.J.C. de St-Jean-Baptiste a commencé ses parties de cartes, dimanche dernier, et continuera comme par le passé à vous donner des parties de cartes tout l'hiver. Les prix de dimanche dernier, ont été gagnés par: 1er prix des hommes, Jos. Fillion; 2e prix des hommes, E. Touzin. 1er prix des dames, Mlle A. St-Amant; 2e prix des dames, Mlle Lina Guenette.

Il y a quelque temps, vous avez lu sur la Liberté un article à propos des vieux garçons de St-Jean-Baptiste et bien je vous dirais aujourd'hui que jamais une remarque n'a rapporté d'aussi bons fruits en si peu de temps car nous avons deux de nos vieux garçons qui sont enfin décidés d'abandonner le célibat pour entrer dans la vie conjugale. Ce sont M. Urgèle Roy avec Mlle Lina Guenette et Délémack Létourneau avec Mlle Alma Champagne, aux deux nouveaux couples, nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Electoin Municipale

Nous voici arrivés au moment décisif. Un vent électoral a soufflé et jeté aux quatre coins de la ville l'appel fait aux électeurs, par les candidats aux élections municipales. Vendredi les urnes vont s'ouvrir et répondre pour le contentement des uns et la déception des autres, aux sollicitations de nos divers élus. Dès maintenant, on peut considérer le siège comme fait et la période comme close.

Chacun, dans son for intérieur, sait pour qui il réserve ses suffrages. Il ne reste plus qu'un petit nombre d'hésitants dont il faut essayer de vaincre les scrupules et, c'est précisément dans ce but, bien désintéressé, que je me permets d'adresser un conseil à ces incertains, pour nous aider à maintenir la situation telle qu'elle est, car si, parfois, les changements nous procurent des modifications salutaires, trop souvent aussi ils nous apportent des agitations et des désordres. Laissons donc, avec confiance, nos édiles continuer leur oeuvre. Après tout, l'expérience ne s'acquiert qu'avec le temps et, ce n'est qu'en forgeant qu'on devient forgeron.

Dans le quartier 3, nous n'avons qu'à nous féliciter de la gestion de Monsieur Daoust qui depuis 18 ans qu'il habite St-Boniface, connait tous nos besoins. Ce serait une faute que de ne pas lui renouveler un mandat dont il s'est fort bien acquitté depuis 3 ans qu'il représente nos intérêts au Conseil Municipal. Homme droit et honnête, faisant toujours loyalement passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier, il s'occupe d'administrer et pas de politique du tout, ce qui lui constitue pour nous une rare qualité de plus qui le recommande à nos suffrages. C'est pourquoi nous voterons pour lui.

Un Electeur, Quartier 3.





OU A ESSENCE L'ENGIN A VAAPEUR

Depuis quelques années nous avons été envahis par de nouvelles machines et nous aimons la nouveauté. Aussi nous y sommes allés à qui mieux mieux. Avec cette avalanche d'engins de toute espèce, les bas prix pour les grains, la rareté d'argent et les billets promissoires, on se prête facilement à la réflexion.

Les uns soutiennent que ces machines sont la ruine des gros habitants, qu'il faut les mettre de côté et ne s'en servir tout au plus que pour les battages. D'autres admettent que les engins ont rendu de véritables services pour les terres neuves et qu'en dehors de là, la machine appauvrit son maître chaque fois qu'il s'en sert.

Mais il faut entendre aussi les partisans de l'engin. Ceux-ci ne sont pas enthousiastes de gros engins. Pour les terres fortes, c'est un poids trop lourd qui tasse le sol de toute la profondeur de sa couche végétale, et la conséquence c'est qu'un cultivateur qui s'obstine à labourer avec ce gros engin voit ses récoltes diminuer d'année en année. Je crois que cela est reconnu partout; il n'y a pas d'avantage et c'est même une cause de dépenses et de ruine que de se servir de ces énormes machines.

Ecoutez toujours un amateur de "tracteur" à trois charrues. "$5,000 ne m'enlèveraient pas ma machine si je devais la vendre pour ne plus pouvoir m'en procurer une autre. Avec ce "tracteur" je laboure mon terrain dans les grandes chaleurs et il ne s'en porte que mieux; je laboure aussitôt que la récolte est enlevée pendant que je bats mon grain, — je mets un jeune homme à labourer et il fait autant de travail avec sa machine que n'en pourraient faire quinze chevaux. Les labours faits avec les chevaux ne sont pas aussi profonds, ne peuvent pas coûter moins de $2.00 l'acre, tandis que mon engin, pour $15.00, me laboure 15 acres tous les jours. C'est déjà un avantage. Mais il y a plus. Le "tracteur" fait mes labours à bonne heure; et vous savez l'importance d'un labour fait à temps. Les labours finis, cet engin fait mouvoir le hache-paille pour remplir mon silo. Je remplis de paille hachée mes greniers d'étables et tous les hangars que j'ai préparés pour cela. Je débite mon bois de chauffage. Enfin je ne voudrais à aucun prix me priver de mon "tracteur".

Evidemment tous les propriétaires de machines ne sont pas du même avis. Les uns disent oui, les autres disent non. Et cependant, quand la discussion se prolonge, tous sont d'accord, et le verdict rendu c'est:

1. — Les gros engins sont mis de côté, si ce n'est dans les terres à bois.

2. Les petits engins sont la ruine de ceux qui les achètent à crédit, surtout pour travailler sur de petites terres.

3. Tous ceux qui ont fait conduire leurs machines par des gens qui ne sont pas mécaniciens n'ont eu aucune satisfaction.

1. — Un grand propriétaire ne peut pas avoir de satisfaction de sa machine qu'il fait conduire par des engagés qui changent chaque année.

6. — Enfin le "tracteur" demande beaucoup d'attention; autrement tout le travail qu'il peut faire suffit à peine à payer les réparations.

Celui qui n'est pas soigneux peut beaucoup et tous les jours. Mais quand il s'agit d'un engin, le soin ne suffit plus, il faut encore la connaissance du mécanisme de la machine à conduire.

N.-C. JUTRAS, ptre.

En Province

SAINTE-ROSE DU LAC

(Suite de la page 2)

mieux, comme gérant de la banque, attira l'attention des enfants sur le fait que la Banque Royale du Canada avait accordé une médaille d'argent et une médaille de bronze aux concurrents et qu'elle avait l'intention de continuer à prouver tout l'intérêt qu'elle prenait dans la jeunesse de nos écoles. Il prona en présence de cet auditoire si intéressant la nécessité de l'économie. Commencer dans la jeunesse à économiser, à comprendre la valeur de l'argent, ce sera assurer leurs succès futurs dans la carrière qu'ils choisiront et surtout ce sera une grande protection dans les jours si tristes de la maladie et de la vieillesse. Monsieur Fouchard leur dit combien il était anxieux de tenir sa promesse et espérait que tous étaient ici, espérant que ce sera mieux l'an prochain, tant au point de vue des récompenses qu'au point de vue des travaux. Le docteur Gosselin montra combien il valait mieux mettre cet argent de côté, afin de faire honneur à ses affaires en s'acquittant de toutes ses factures, d'éviter toutes dettes, que de se gaver de bons-bons, de chocolats etc etc. C'est l'usage intelligent de toutes choses, qui rendait heureux. Enfin ces victorieux du jour prirent le chemin de la maison anxieux d'embrasser leurs bons parents à qui ils avaient fait tant de plaisir.

Le Comité Paroissial. — Le comité paroissial tint sa réunion régulière, lundi soir sous la présidence de monsieur le curé. Après l'expédition de plusieurs petites affaires de routine, il fut décidé de continuer sans relâche la question de la transaction d'une certaine partie du terrain de l'église. Notre village est joli et bien situé. Malheureusement, il s'étend d'une manière anormale, c'est-à-dire du côté opposé où se trouvent le couvent, l'église et le presbytère. Il est certain que l'église est trop éloignée du village, ce qui empêche beaucoup de monde de venir aux offices de la semaine et chez les malades ou les vieillards, d'assister même à la messe dominicale. Si l'église actuellement occupe un site désavantageux, c'est que l'on calculait sur l'extension naturelle du village vers les édifices religieux. Or l'obstacle c'est le terrain, que l'on ne peut vendre parce que donné pour des fins religieuses et éducationnelles seulement. Le comité décida de soumettre humblement à monseigneur l'archevêque, une demande, dont la nature serait de continuer les relations avec le département des terres de la Puissance du Canada. Comme il n'y avait plus qu'une condition à remplir, nous comptons que sous peu, il nous sera facile de subdiviser ce terrain en lots et de les vendre à toutes les personnes désireuses de se fixer près de l'église. D'ailleurs plusieurs déjà, nous en ont fait la demande. Il est certain qu'une fois la chose réglée, notre village s'agrandissant, contournera les édifices en question en allant sur la route principale vers le joli pont neuf, qui vient d'être érigé, et sera très coquet. Puis, ne l'oublions pas, la location est idéale pour des résidences, qui seraient toutes sises sur le bord d'un joli ruisseau et protégées par les bosquets.

Pour se rendre au désir de toute la paroisse, désir exprimé dans la dernière assemblée générale, le comité a décidé d'adopter le principe de l'impôt sur le revenu. Plus que cela, après mûre considération, il en est venu à la conclusion que pour cette année le taux de 1%, un pour cent, sur tous les revenus de chaque paroissien, serait demandé. Pour les ouvriers, les journaliers, les employés de magasins de banques, la dîme sera de 1% sur leur salaire, pour les marchands, elle sera de 1% sur leurs recettes, déduction faite de toutes les dépenses nécessitées par leur commerce, telles que: loyer, lumières, taxes, salaires des commis, achat des marchandises. Pour les hommes de profession, elle sera de 1% sur leurs recettes moins les dépenses requises pour leur pratique et pour les cultivateurs elle sera de 1% sur les produits des terres ensemencées, des animaux vendus, des oeufs, du lait, etc., bien entendu que pour eux, ils déduiront leurs dépenses d'administration des terres, par exemple, la semence, les salaires, le coût des réparations etc. etc. Ce système qui fut accepté ici à l'unanimité n'est pas parfait. Entre les hommes, tant que nous vivrons en ce pauvre monde, il ne s'inventera au un système qui sera parfait. On peut dire tout de même que de tous les systèmes c'est le plus juste, le plus équitable parce que tout le monde paye selon ses revenus actuels. Il est bien entendu, que comme dans tous les systèmes, nous comptons sur l'honorabilité et le bon esprit de chacun. Si un homme est mal disposé, si il n'est pas franc, s'il ne veut pas faire son devoir, vous aurez beau adopter tel ou tel système, vous ne convertirez jamais votre individu. Vous en trouverez dans toutes les paroisses, de ces originaux qui trouvent juste que l'on paye des taxes au gouvernement fédéral, provincial, qui payent assez bien leurs taxes municipales et scolaires, mais qui ne semblent pas vouloir comprendre qu'ils doivent payer leurs quote-part dans le soutien de ces prêtres, dans l'entretien de l'église. Et bien disons le tout de suite, ces individus sont très rares dans Ste-Rose-du-Lac, nous en avons la preuve dans le fait qu'à l'unanimité et avec enthousiasme, nous dirions, les membres de cette paroisse, dans une grande assemblée, où tout le monde à de rares exceptions près, était présent, votèrent pour le principe de l'impôt sur le revenu. Voilà pourquoi nous espérons que la dîme se paiera relativement très bien. Nous comprenons que l'année est très pauvre et beaucoup de nos braves gens n'ont absolument rien voilà pourquoi nous disons: relativement. Avec notre curé, nous irons régler cette question de conscience et tout le monde sera satisfait.

L'Exécutif de la Ligue des Jeunes. — Dans la dernière réunion du conseil de la Ligue des Jeunes gens, on a commencé par parler de l'idée d'une salle paroissiale. Il y a actuellement sur le terrain de l'église une très belle grange de 72 x 28. Le plan serait de jeter les partitions intérieures par terre, d'élever le plafond à 14 pieds, d'y poser un plancher neuf, de finir l'intérieur en une boiserie fine, de percer 15 fenêtres, d'y construire une scène de 16 pieds et tout cela pour la somme de $1000.00 et nous aurions alors, probablement la plus belle salle paroissiale et tout le diocèse. La nécessité de la salle est indiscutable. Il nous faut une salle paroissiale, à tout prix. Nous n'en avons pas qui réponde au besoin. Avec toutes nos associations, nos multiples réunions, nos exercices divers, il nous faut une salle qui soit bien à nous. Telles étaient les impressions de tous les membres du comité. Il fut donc décidé de nommer un comité composé de MM. Allard, Lussier et Lalonde, qui s'aboucherait avec les comités nommés pas les autres associations, pour discuter de concert avec le comité paroissial les meilleurs moyens à prendre pour aménager la salle en question. Ce ne sera pas long, comme nous le verrons dans la suite.

Le recrutement de nouveaux membres pour l'association marche bien. Tous les jeunes gens veulent en faire partie. Et pourquoi pas? Le contraire est incompréhensible. Nous saurons plus tard, dans l'assemblée générale qui se tiendra dimanche prochain, combien il y a de nouveaux membres. Dans cette assemblée de dimanche prochain, monsieur le chapelain, MM. Allard, président, Boulianne, trésorier et Pelletier, officier-ordonnateur, adresseront la parole. Puis monsieur le président fera la nomination des membres d'un comité qui devra, sous les ordres de l'officier-ordonnateur, préparer la première et grande soirée de famille de dimanche soir le 18 décembre. Ensuite les sections littéraire, militaire, musicale et sportive seront groupés et chacune fixera une date pour l'organisation finale.

Jean DEFRICHE.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée pour la semaine finissant le 28 Novembre 1921

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 22 Nov.	Merc. 23 Nov.	Jeudi 24 Nov.	Vend. 25 Nov.	Samedi 26 Nov.	Lundi 28 Nov.
Blé No. 1 Nord	1.13¾	1.15	1.15⅞	1.16½	1.15½	1.18⅞
2 Nord	1.10¾	1.12	1.13⅞	1.14¼	1.12¾	1.14⅜
3 Nord	1.43⅛	1.06	1.07⅜	1.07¼	1.06¼	1.07⅞
Avoine 2 CW	.44⅞	.45¼	.46⅛	.45⅝	.45⅛	.45⅝
3 CW	.43⅛	.43¼	.43⅞	.43⅞	.42⅝	.43⅛
Orge 3 CW	.57	.57½	.57¾	.57¾	.56¾	.57¼
4 CW	.52¼	.52¾	.53	.53	.52	.52½
Lin 1 NW	1.76	1.78½	1.78¾	1.74¾	1.73¾	1.73
2 CW	1.71⅞	1.74⅜	1.74½	1.70½	1.69½	1.69
Seigle 2 CW	.88	.90	.92	.90	.89¾	.91½
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.07⅜	1.08⅞	1.10¾	1.11⅝	1.11	1.12⅞
Avoine 2 CW	.43⅛	.42⅞	.43⅛	.43⅛	.42⅜	.42⅝
Orge 3 CW	.55¾	.56¼	.56⅞	.55¼	.55⅝	.56¼
Lin 1 NW	1.69½	1.72½	1.74¾	1.73½	1.72	1.71⅞
Seigle 2 CW	.84½	.86½	.88¼	.87½	.85½	.86¾
Options						
Blé Novembre	1.11¼	1.13	1.14⅜	1.14¼	1.13¼	1.14⅞
Décembre	1.05⅜	1.06⅞	1.08¾	1.09⅝	1.09	1.10⅞
Mai	1.09½	1.11	1.12½	1.13	1.13	1.14⅛
Avoine Novembre	.44⅞	.45¼	.45⅞	.45⅜	.45⅛	.45⅝
Décembre	.41¾	.42	.42¾	.42¾	.42½	.42¾
Mai	.43⅞	.44½	.45⅛	.44¾	.44⅝	.44⅞
Orge Novembre	.57	.57½	.57¼	.56	.56¾	.57¼
Décembre	.55¾	.56¾	.57	.56¼	.56⅝	.57¼
Mai	.59	.60	.60½	.59¼	.59⅝	.60¼
Lin Novembre	1.75¾	1.78⅜	1.78½	1.74½	1.73½	1.73
Décembre	1.69¼	1.72½	1.74¾	1.74½	1.73	1.72⅞
Mai	1.75¼	1.78½	1.81	1.80¾	1.79½	1.78
Seigle Novembre	.88	.90	.92	.90	.89¼	.91½

Le Comptoir Agricole Ltée

300 Grain Exchange, Winnipeg, Man.

Cet homme donne ses raisons

POURQOI IL RECOMMANDE LES PILULES DE DODD POUR LES MALADIES DES REINS

John T. Major souffrit de mal de dos, de rhumatisme et des reins et ne trouva du soulagement que dans l'emploi des Pilules de Dodd pour les reins.

Island, Cap la Ronde, Richmond, N. E. Le 28 nov. (Spécial) M. John T. Major, citoyen bien connu, conseille à tous les amis qui souffrent des reins de faire usage des Pilules de Dodd pour les reins. Et voici les raisons que donne M. Major:

"Des années durant je souffris des reins, dit-il. J'avais aussi du rhumatisme dans le dos et dans une jambe et quelquefois je ne pouvais pas marcher.

"Je fis l'essai de plusieurs remèdes mais d'aucun je n'obtins un soulagement durable. Les Pilules de Dodd pour les reins me le donnèrent. Cela fait deux ans que j'ai eu recours à ces pilules et j'ai aujourd'hui la meilleure des santés. Je garde toujours des Pilules de Dodd à ma portée et en prends de temps à autre."

Les Pilules de Dodd pour les reins ne sont qu'un remède du rein. On les prend pour les maux de dos, les rhumatismes, le diabète, l'hydropisie, et les maladies de la vessie car ces différentes maladies proviennent toujours du mauvais fonctionnement des reins. Demandez à vos voisins si les Pilules de Dodd pour les reins ne sont pas le remède dont ont besoin des reins faibles et malades.

Les Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co Limited, Toronto, Ont.

En Province

STE-ROSE-DU-LAC

JOURNEE INOUBLABLE

Un triduum prêché par monsieur le curé vient de se terminer dans notre paroisse et disons le tout de suite, ce fut un véritable succès. Ce triduum des jeunes gens avaient été annoncé plusieurs dimanches à l'avance et malgré que tout le monde remarquait l'anxiété chez les jeunes, on ne doutait pas qu'il aurait eu un si beau résultat. Et bien oui, nos jeunes gens ont suivi tous les exercices de cette petite retraite en venant soir et matin et plusieurs, de loin. Notre sacristie pourtant assez grande pouvait à peine contenir cette audience qui se pressait autour de l'autel. A chaque exercice durant ces jours on fut obligé d'ajouter des bancs de sorte qu'à la fin, la sacristie était comble. Que c'était beau! Tout le monde se le disait. Quelle sujet d'édification pour tous et combien nous trouvions qu'il y avait de vie et de gaieté de voir ces braves adolescents, se diriger vers la maison du bon Dieu, pour entendre la parole qui donne tant de force et de courage. Aussi comme ils se préparèrent à faire la meilleure confession de leur vie. Pendant deux longues heures, monsieur le curé et son vicaire furent très occupés aux confessionnaux et, ce nous semble, ils devaient jubiler dans le Seigneur en embrassant ces jeunes gens les uns après les autres qui se montraient si désireux de marcher sur les traces du Divin maître.

Dimanche matin, on sentait que c'était fête. C'était une fête spéciale en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus; c'était la fête des jeunes. N'y avait-il pas jusqu'à la nature qui s'en mêlaient? Le soleil, à cette heure sainte, où la messe devait commencer, pénétrait tous les foyers de ses rayons ardents et la campagne se couvrait d'un frais manteau de neige fine qui lentement tombait en petits flocons. Au dedans de nos maisons, c'était la joie, la chaleur, l'amour familial entourant le futur apôtre du Sacré-Coeur, et au dehors. Dame Nature revêtue de ses blancs habits nous disait de ces ligueurs, qu'ils étaient agréables à Jésus, parce que tous ils étaient couverts de la robe de pureté. Oh! que c'était gai! Qu'est-ce donc qui nous faisait marcher si vite vers l'église, qui nous transportait en quelque sorte vers la maison du bon Dieu, tandis que la cloche chantait douce et joyeuse. C'était la fête de nos fils, de nos frères, de nos jeunes gens.

La messe fut célébrée par monsieur le curé et servie par de nos jeunes gens S. Hamelin et E. Bourassa. Tous les retraitants avaient rempli les premiers bancs de l'église et suivaient pieusement le ministre à l'autel, en priant, en méditant et formant ces résolutions qu'ils pratiqueront toujours dans leur vie d'apôtres et de zélateurs du Sacré-Coeur. Qu'ils étaient édifiants! Oh! le bon Dieu nous pardonnera bien les distractions dont ils ont été la cause pendant ces moments si précieux du Saint sacrifice et surtout, au moment de la sainte communion. Mais qui pouvait y tenir? C'était trop touchant! Les pères et les mères pleuraient de joie, les soeurs et les petits frères semblaient jaloux, toute l'assistance était profondément impressionnée en voyant ces soixante braves jeunes gens s'approcher de la sainte table pour recevoir dans leurs belles âmes le divin prisonnier de nos tabernacles. Rien d'étonnant alors si leur chant eut de l'entrain, de la vie. Il nous fut facile à comprendre comment le choeur de chant sous la direction de J. Allard, qui tenait l'orgue, a si bien réussi à rendre les beaux cantiques de leur programme, étant donné qu'il n'avait une qu'une seule répétition. Après l'évangile, monsieur le curé adressa quelques mots aux jeunes, les remerciant d'avoir si bien commencé leur vie d'apostolat." Vous commencez par l'action, c'est cela, faites d'abord et prêchez ensuite. Vous avez bien fait votre petite retraite, vous venez nombreux ce matin pour recevoir la sainte communion; par votre conduite de ces jours derniers, surtout vous avez été pour nous tous un sujet d'édification, vous nous avez prêché. Aussi comme nous vous félicitons, comme nous vous remercions! Continuez dans cette voie et vous apporterez beaucoup de consolations au Sacré-Coeur de Jésus."

La quête fut prise par M. M. M. lement au Sacré-Coeur. Joseph Allard

A trois heures dans l'après-midi, il eut vêpres, exercice du mois des âmes du Purgatoire et Bénédiction du T. S. Sacrement. Il y avait foule encore une fois et nos jeunes gens s'étaient de nouveau rendus dans les premières places. Avant le chant du "Tantum" ils s'approchèrent de la Sainte table portant un cierge allumé et tous à genoux ils se consacrèrent solennellement au SacréCoeur. Joseph Allard au nom de tous lut l'acte de consécration. Après le chant du cantique "En avant, marchons" les ligueurs se rendirent à la sacristie pour l'élection des officiers. Les élections se firent par scrutins secrets et donnèrent les résultats suivants:

Président, Joseph Allard; Vice-Président, J.-Bpst Lalonde; Secrétaire, E. Lussier; Trésorier, J. C. Boulianne; Officier-Ordonnateur, Relletier; Conseillers, MM. Jules Lecompte, A. Vilatte, N. Beullemarre, C. Leclerc, J. Connelly, Jos. Dupras.

Puis monsieur le curé annonça aux membres qu'il se faisait un grand plaisir de leur donner monsieur le vicaire comme chapelain ou ce qui est plus vrai, de confier à monsieur le vicaire la plus belle, la plus intéressante partie de son troupeau. Il invita monsieur le vicaire à prendre son siège et ensuite à dire quelques mots. Le nouveau chapelain ce montra très touché, très ému de la grande marque de confiance que lui accordait monsieur le curé et promit de faire de son mieux, dans la direction de la ligue, pour le bien de jeunes gens et toujours de manière à se rendre digne de la confiance placée en lui. Puis il leur fit connaitre son plan d'action et son programme. Les officiers à tour de rôle remercièrent leurs électeurs de la faveur qui leur était faite. Puis on se dispersa apportant chacun avec soi le souvenir d'une journée inoubliable pour la paroisse, pour les parents et surtout pour les membres de la "Ligue du Sacré-Coeur. Vive le Sacré-Coeur de Jésus! Qu'il règne au milieu de nous. Vivent les vrais apôtres du Sacré-Coeur!!!

Exercice de Chant.

Vendredi soir eut lieu la première réunion de la chorale. On se mit tout de suite au travail. Monsieur le curé commença par adresser la parole en nous entretenant sur les défauts de notre plain-chant. Jamais on ne s'était imaginé que notre manière de chanter fut si défectueuse ni que notre plain-chant fut si imparfait. Nous étions sous l'impression que parce que notre paroissien-romain était gros, bien imprimé avec des grosses notes noires, sur de portées bien droites et le tout assez bien relié avec tranche d'un beau rouge, était un livre convenable, même irréprochable. Aussi on ne comprenait pas pourquoi on en défendait la réimpression. "On n'y était pas" comme disait l'autre. Nous étions convaincus qu'il n'y avait rien de plus artistique que le chant exécuté par la plupart de nos chantres d'église voire même de cathédrale. Quoi! on était si habitué à voir nos chantres de telle manière. Pour nous, n'est-ce pas vrai, un beau chantre et un bon chantre c'est un gros bonhomme qui est debout droit, la tête tombant sur le banc en arrière, une grosse paire de lunettes sur le nez, la bouche assez grande ouverte pour avaler une pomme, la main droite dans une poche et l'autre tenant un gros paroissien-romain puis chantant fort, fort de manière à "enterrer" tous les autres. Qu'importe les vaisseaux sanguins ou encore les cordes vocales, plus on chante fort, mieux on chante et voilà que Notre Saint-Père le Pape condamne cette manière-là. Puis il y a tout près de 20 ans de cela, et dire que nous ne faisons que commencer à en entendre parler et que dans la plupart des églises de l'ouest on n'a pas encore commencé... mais! mais! Je vous dis, que ce fut toute une révélation, pour la plupart d'entre nous. Espérons que la chorale de Ste-Rose fasse des progrès rapides. Aussi a-t-il été décidé de jeter au feu tous les vieux livres, puis de s'en procurer des nouveaux avec la notation grégorienne et de se mettre au solfège, à la lecture du Latin, à l'interprétation des principaux textes. Nous y reviendrons assez souvent.

Lundi soir, le conseil de la ligue du Sacré-Coeur, tint sa première réunion au presbytère. Tous les membres étaient présents. Il parait qu'on n'y a pas perdu son temps. Il fut décidé et cela en due forme par motions bien proposées, solidement secondées, puis sérieusement discutées et enfin adoptées que les chefs feraient appel aux membres de leurs groupes pour la formation très prochaine de différentes organisations sous la direction du conseil administratif. On parle d'avoir la section musicale, littéraire, dramatique, militaire, ce qui nous donnera une chorale, qui déjà est en voie d'organisation, une branche de l'A. C. J. C., d'une fanfare, d'une garde d'honneur et des sports divers. Il y aura de quoi satisfaire tous les goûts. On a décidé de faire une campagne de recrutement par toute la paroisse. D'une soixantaine, que nous sommes, il faut atteindre la centaine avant Noël. Chacun s'est engagé de faire de son mieux pour emmener de nouveaux membres. Pour rencontrer les premières dépenses initiatives on a prélevé une certaine somme d'argent, modique, il va sans dire et toute suite on a pu remarquer les talents de notre trésorier J. Boulianne, qui a su si bien ramasser les premiers dollars. Un comité a été formé dans le but de s'aboucher avec la commission scolaire, pour l'usage de la salle d'école. C'est ici que l'on a lancé l'idée d'avoir une belle et grande salle paroissiale qui fut digne de notre église et de notre village. C'est un sujet intéressant et nous en sommes certains il devra être discuté, par tout le monde. Une belle salle avec théâtre pour toutes nos soirées et nos réunions de sociétés etc. comme ça ne serait pas bête de tout. Allons, parlons-en. Il y a eu de très belles suggestions de faites qui pourraient peut-être résoudre le problème. A quand la salle paroissiale.

Mercredi soir, dans la salle de l'hôtel de ville, eut lieu, chez les jeunes, la réunion des équipes de balle au camp et de gourret ainsi que tous les amateurs de bons sports. Monsieur le curé fit invité à prendre le siège présidentiel. Monsieur Painchaud lut le rapport financier de l'année et on procéda à l'élection des nouveaux officiers, pour la nouvelle saison. Joseph Allard fut élu président, Jean Bernuy, vice-président, J. Boulianne, secrétaire-trésorier et MM. Fouchard, Delveaux et Painchaud, conseillers. A monsieur le curé, on offrit la présidence d'honneur, qui accepta et avec plaisir vit monsieur le vicaire prendre la charge de chapelain. Un vote de remerciement fut proposé, pour les bons officiers du conseil sortant de charge. L'assemblée approuva l'engagement de M. Dame pour l'entretien de la patinoire aux conditions faites par monsieur Lalonde au nom de l'association athlétique. La contribution de $10.00 pour les hommes de $5.00 pour les dames et de $5.00 pour les familles qui voudraient permettre à leurs enfants de patiner, fut décidée et on fixa les lundis, les mercredis et les vendredis de 6 heures p.m. jusqu'à 8¼ comme les périodes de pratique, réservées aux membres du gourret et cela exclusivement. Puis on a parlé longuement de la patinoire qui doit être prête dans quelques jours et qui sera certainement un sujet d'orgueil pour les gens du village, aux yeux de nos nombreux visiteurs. La patinoire mesure 100 x 150 pieds et est entourée d'une haute clôture et sera très bien éclairée à l'électricité. Monsieur Dame qui a su faire son devoir l'an dernier saura encore tenir la glace belle en tout temps. On se promet une saison très active et très gaie. Le public y sera bienvenu et les joueurs, les amateurs, les professionnels y pourront prendre leurs ébats. Puis tout à côté, dans une jolie maisonnette bien chauffée, on pourra se reposer ou encore entre deux bonnes pipes, se communiquer ses impressions sur les résultats ou les détails de la joute qui vient de se terminer. En avant les patineurs! Hourrah! pour notre patinoire. Trois-z-hourrah pour la glace... de Ste-Rose-du-Lac.

Jean DEFRICHE.

VINGT-NEUF ANS DE SUCCES A WINNIPEG

The Home Investment and Savings Association.

The Home Investment and Savings Association a été établie en 1892. Elle a pour but d'aider à la construction de résidences de modestes propriétaires. Au début le remboursement de l'argent se faisait par versements mensuels, système très en vogue en ce moment tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

Toutes les compagnies de prêts faisant affaires au Canada qui sont devenues puissantes et solides ont débuté de cette façon. En raison de cela, elles ont, les premières années, grandi tranquillement, car l'argent prêté ne rentrait en caisse que par d'insignifiants paiements avec ce système de versements mensuels. A la fin des cinq premières années, on comprit qu'il fallait faire un pas en avant et se procurer un capital permanent afin de constituer une garantie qui permettrait d'obtenir plus d'argent pour le genre d'opérations financières de la compagnie.

Le capital permanent fut vendu de temps à autre, d'abord au pair, puis plus tard avec une prime substantielle. Ce capital se chiffre maintenant à $1,000,000. Avec le surplus des profits et les primes sur le capital permanent, on a constitué une réserve d'un demi million de piastres.

En 1896, la charte originale qui portait le nom de "The Home Building and Savings Association" fut amendée afin d'élargir le champ d'opérations de la compagnie. A ce moment-là aussi on changea le nom de la compagnie en celui qu'elle porte aujourd'hui. Comme on obtenait plus de capitaux à placer qu'on ne l'avait cru possible au moment de la fondation de la compagnie, il fut décidé non seulement de continuer à faire des prêts sur la propriété des grandes villes de l'ouest, mais aussi sur les fermes en culture des provinces des Prairies. Le résultat de tout cela c'est qu'aujourd'hui la majeure partie des valeurs que détient la compagnie sont de cette classe.

Les directeurs de la compagnie, considérant que ses constants progrès les justifiaient de faire l'acquisition d'une propriété dans Winnipeg, firent l'achat, dans l'automne de 1919, d'une propriété très centrale, 468 et 470 rue Maine, entre McDermot et Bannatyne. Cette bâtisse a été réparée et améliorée, et la compagnie s'y installe maintenant avec la légitime fierté de s'installer chez elle.

Les directeurs sont surtout responsables du succès marqué de la compagnie. Ils ont suivi de très près ses progrès. Deux des directeurs actuels font parti de son bureau de direction depuis la fondation. M. Manlius Bull est président de la compagnie depuis la première heure et s'est toujours très intéressé à son développement. M. F. W. Drewry fait aussi partie du bureau de direction depuis sa fondation.

Quatre ans après la fondation de la compagnie, M. Windatt en fut nommé gérant. Il a toujours occupé ce poste. Ces dernières années il a été fait directeur gérant. Il a été assisté de brillante façon par M. W. E. Hobson qui fait partie de l'administration depuis dix-sept, ces neuf dernières années en qualité d'assistant gérant.

Remède de famille. — Ceux qui connaissent les merveilleuses qualités de l'Huile Electrique du docteur Thomas dans le traitement de beaucoup de maladies ne voudraient pas s'en passer. C'est vraiment un remède de famille et aussi efficace dans le traitement de beaucoup de maladies que des remèdes beaucoup plus dispendieux. Ainsi, ayez-la donc toujours à votre portée car vous pouvez en avoir besoin n'importe quand.

Interne ou externe. — Appliquée à l'extérieur par une brusque friction, l'Huile Electrique du docteur Thomas ouvre les pores, et pénètre dans les tissus, atteignant le mal à sa racine et soulageant immédiatement. Prise, elle calmera l'irritation de la gorge qui est cause de la toux et mettra fin aux maladies des bronches et des voies respiratoires. Faites-en l'essai et vous serez convaincus.

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

CHERCHEZ LES LETTRES QUI MANQUENT $10.00 EN PRIX

Elles épelleront: M-c-L-A-R-E-N

Conditions:

Nous avons de propos délibéré omis sept lettres des annonces de cette page. Trouvées et chacune à sa place, elles formeront les mots: McLAREN.

Fouillez toutes les annonces et trouvez les lettres en question. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les annonces dont ces lettres ont été omises, et adressez promptement votre réponse à la LIBERTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous tiendrons compte de la correction, de la clarté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé et les noms des vainqueurs seront publiés dans le prochain numéro. Les employés du journal ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas concourir. Pour qu'on tienne compte d'une réponse, il faut qu'elle ne nous parvienne pas plus tard que le lundi suivant.

NOUS ACCORDERONS LES PRIX COMME SUIT:

1er prix, $4; 2nd prix, $3; 3me prix, $1; 4me prix, $1; 5me prix, $1

En Province

BRUXELLES, MAN.

...sait de deux comédies en français: "Le billet de Jocrisse" et "A la salle de police", toutes deux rendues avec entrain, et nous osons le dire avec perfection.

La comédie flamande était très en accord avec les goûts des assistants à en juger par les applaudissements qui en marquèrent la fin.

Bref, nos acteurs locaux se sont acquittés de leur tâche à la plus grande satisfaction du nombreux public, accouru pour venir les entendre et plusieurs se souviendront longtemps des bons moments passés durant cette soirée et espèrent qu'il leur sera donné d'assister encore souvent à pareil régal artistique.

Nous ne pouvons passer sous silence l'apparition inattendue d'un jeune artiste, qui jusqu'ici se tenait modestement dans l'ombre. Cela a été toute une révélation pour Bruxelles de savoir que nous possédions parmi nous un tel talent; chansons comiques, dramatiques ou sérieuses, discours patriotiques et jusqu'au dur métier d'encanteur, rien de tout cela n'était au-dessus de ses capacités.

Il est à regretter que l'acoustique de la salle soit si défectueux, n'empêche que nous avons pu apprécier cette voix si chaude et si prenante et comme nous le savons très modeste, nous préférons ne pas le nommer.

La séance était présidée par le Rév. M. le curé, entouré des curés de Mariapolis et de Swan Lake, ainsi que le frère Directeur du Collège du Sacré-Coeur.

Inconnu.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Après avoir été bien désirée, l'audition Riddez a eu lieu. A bon droit nous craignons pour la température, car, dans la seconde partie de novembre, on peut s'attendre à des surprises. En effet, deux ou trois jours avant le 20, le froid avait fait des siennes. Eh bien! malgré une température assez froide, où il est difficile de manier les autos, notre église fut pleine, ce dimanche soir, 20. Il y avait des gens de St-Claude, de St-Léon, de Somerset, de St-Lupicin, etc. A tous ces bons voisins nous disons un cordial merci, car ils ont été courageux... S'il eût fait beau, la salle n'eût pas contenu les auditeurs.

Dons longtemps avant l'heure fixée, les places se remplissaient, chacun tenant à avoir une position avantageuse afin de mieux jouir. A huit heures et quart, M. Jean Riddez parut dans la salle. Tout d'abord, puis à son apparition sur la scène, l'assemblée le salua, et aussitôt M. le docteur Galliot monta près de l'estrade pour lire une belle adresse toute tissue de citations de musiciens célèbres et tout imprégnée de cordialité. (M. Galliot excelle dans la composition.) Monsieur Riddez prêta une oreille attentive. Il se contenta toutefois de répondre en quatre mots aux compliments qu'on venait de lui faire, très flatteurs, et la séance commença incontinent.

Je ne monterai pas sur Pégasse pour louer M. Riddez: sa réputation est mondiale, et il n'a que faire de mes éloges. C'est assez de dire que l'assistance fut satisfaite et jouit durant cette audition. M. Riddez chante avec art; il exécute fort bien. Avec une voix claire, sympathique, ample, moelleuse, M. Riddez plaît; il accompagne cela d'une mimique de bon ton, délicate, modérée. M. Riddez, c'est visible, ne cherche pas à faire des éclats de voix pour forcer l'ébahissement des auditeurs. Pas de coups de gosier. Sa voix nourrie, au timbre riche, suffit. L'audience aurait aimé quelques chansonnettes encore. Dans ces choses, l'appétit vient en mangeant, et nous désirons voir M. Riddez, artiste, interpréter quelques chansons, même connues.

Le violoniste, M. Talbot de Québec, qui suit M. Riddez dans sa tournée dans l'Ouest, est un artiste aussi. Dire qu'il a plu n'est qu'un lieu commun: il a charmé. M. Talbot l'aura compris, car plus d'une fois il fut rappelé avec insistance.

M. Langlois de Montréal, le pianiste, n'est pas non plus le premier venu. Il a cru devoir se faire excuser par avance si les morceaux n'étaient pas assez bien rendus, car il était malade. Je vais dire alors, qu'eût-ce été si M. Langlois avait été libre de la grippe. Tous admirèrent sa prestidigitation si on peut employer ce néologisme dans les morceaux en solo et la délicatesse de l'accompagnement quand il suivait soit le violon soit le chanteur.

La soirée, commencée à huit heures et quart finissait vers les dix heures, et quand M. Riddez vint dire que tout était fini, ce fut une surprise, le temps avait couru rapidement. Il ne manquait que cette audition. Mais le pianiste avait déjà tant fait d'efforts pour être agréable aux gens, que nous lui pardonnons d'avoir comme imposé cette lacune.

Merci cordial à nos trois artistes de dimanche soir, 20 novembre.

Le mercredi, 23, M. Piot Fernand, employé chez M. Pierre Vuignier, était conduit au cimetière, après une très courte maladie. Il avait été à la guerre; ce sont des soldats en uniforme qui portaient le cercueil. Une assistance sympathique prit rang pour la cérémonie, qui fut imposante. Ce jeune homme avait nombre d'amis; sa vie était exemplaire. Il n'a aucune parente au Canada. Son père et sa mère restent en France, et comptent parmi les ruinés de la triste guerre. Dieu ait son âme; Dieu veuille consoler ses bons parents... M. le docteur Galliot voulut dire un mot sur la tombe de ce brave qui avait été au front. Nous sommes heureux de pouvoir présenter les paroles de M. Galliot...

Messieurs, mes chers camarades,

Il y a 6 mois, à peine, nous rendions les honneurs funèbres à Max Pilloud, l'un de nos camarades suisses de la grande guerre. Aujourd'hui, c'est un français, Fernand Piot, qui disparaît en pleine force, en pleine jeunesse, avant d'avoir parcouru cette vallée de larmes qui doit mener, à travers les épreuves au refuge où ne sauraient plus nous atteindre les misères d'ici-bas. Une courte et cruelle maladie lui a épargné les mille douleurs qui sont l'inévitable lot des combattants de la vie; et, je n'hésite pas à le croire, de même qu'il avait fait autrefois le sacrifice de sa vie sur les champs de bataille, de même il a témoigné de la plus complète abnégation en se résignant à la dernière séparation. Il va trouver au Ciel la paix éternelle que le Dieu des Combats réserve, n'en doutons pas, à ceux de ses enfants qui surent faire vaillamment leur devoir.

Je ne puis m'empêcher, Messieurs, de reporter ma pensée aux derniers instants de ce jeune homme, et d'évoquer ce que durent être ses ultimes pensées lorsqu'il sentit venir sa fin, lorsqu'il comprit qu'il fallait dire un adieu définitif à tout ce qu'il chérissait, à tous ceux qui avaient entouré de soins son enfance, à ceux qui avaient guidé ses premiers pas, et qui ne seraient pas là pour recevoir son dernier soupir. J'imagine que, de son lit de douleur, sur cette terre d'exil qu'il avait si peu habitée, il dut revoir en une synthèse saisissante et dans un cruel contraste, le village natal, le gai et hospitalier village de France, avec sa modeste église où son pauvre corps ne recevra pas les honneurs funèbres, la maison paternelle où restent de vieux parents dont il eût été l'espoir, le soutien et la consolation; il a dû songer à l'immense peine que leur causera sa mort, aux larmes amères qu'elle fera couler; et le crépuscule de sa trop courte existence en aura été singulièrement assombri.

De ce deuil, de toutes ces tristesses, Messieurs, mes chers Camarades, il se dégage pour nous une grande leçon de charité et de solidarité!"

Faute d'espace, nous devons résumer. Le docteur Galliot développe éloquemment son idée de l'union dans la paroisse. Puis il poursuit:

Nous faisons des voeux pour que déjà ton âme goûte la félicité éternelle dans la patrie des anges, et pour que Dieu verse sur la douleur de ceux qui te pleurent au pays natal le baume de ses divines consolations...

* * *

Nous sommes en "temps de politique". Ce n'est pas à moi d'en entretenir le public de Lourdes, d'autant plus que je laisse à chacun de suivre sa droite idée. M. le docteur Rocan est venu ici poser sa candidature. Il se présente comme libéral-indépendant, et tout désireux d'être l'homme des fermiers quand il ira au vote en Chambre. M. de Froment a exposé bien clairement toute la politique que suivrait M. Rocan... Celui-ci fait appel à l'élément canadien français, à tous ceux qui parlent français, et qui tiennent à leur langue ainsi qu'à leur religion. Il semble bien difficile d'avoir meilleur candidat; il aurait certainement l'intérêt des fermiers à coeur.

* * *

Nous avons remarqué avec plaisir que plus d'une statue de notre église avait passé par une main habile qui leur a fait une merveilleuse toilette. Vous comprendrez que, de fait, les statues ont gagné beaucoup quand je vous aurai dit que M. Sérafini, peintre artiste de St-Boniface a travaillé durant quinze jours au presbytère avec son habile pinceau.

* * *

Je signalerai le départ de notre bon M. Claude Badiou pour la France. Son épouse le suit; de même M. Aminot. Un autre bateau emmène M. Jules Roch qui va voir son pays natal, la Suisse. Il est accompagné de son petit garçon, Louis; ainsi que de M. Pierné et sa femme, qui, eux, vont en France.

* * *

Avant de me signer, je prie les familles Simon Badiou, junior, et Cyrille Rozière, et Jean Fouasse, d'accepter mes amicales condoléances dans la perte qu'ils viennent de faire chacun d'un enfant chéri; il en coûte toujours tant de perdre l'espérance du foyer!

FISHER BRANCH

Le 16 novembre, M. Alexandre Millette, unissait sa destinée à celle de Mlle. Egédiasse Glasson. M. Conrad Bouvier, ainsi que Mlle Germaine Bouvier servaient de témoins.

Le diner fut servi chez M. J.-O. Glasson. Nous nous y sommes fort bien amusés. Le souper fut servi chez M. H. Millette.

Ce fut notre bon curé F.-X. Leroux qui bénit leur mariage.

Les invités furent M. Eusebe Bouvier, Alcipiade Gamache, Arthur Coutu, E.-M. Bouvier et bien d'autres parents et amis.

Nous souhaitons aux nouveaux mariés, bonheur et succès dans toutes leurs entreprises.

* * *

M. Donat Bouvier est revenu du Lac Du Bonnet. Il a acheté le magasin de M. Eusebe Bouvier. Il doit prendre boucherie après les fêtes. Le 14 nov. M. Eusebe Bouvier a déménagé son magasin au village.

* * *

M. Alcipiade Gamache a acheté la terre de M. Iréné Labbé. Il s'est bâti une belle grande maison sur sa nouvelle ferme.

* * *

Venez Canadiens français vous établir à Fisher Branch; venez et vous verrez que Fisher s'est grouillé depuis quelques années. Ici la récolte a été bien belle. Le blé a rendu de 20 à 40 de l'acre, l'avoine de 25 à 70 de l'acre.

* * *

Les chantiers de bois corde commencent à s'ouvrir. Mais le bois commence à diminuer pas mal.

* * *

M. Louis Dandenau veut se faire cent à cent cinquante cordes de bois de tremble pour vendre l'automne prochain.

* * *

Il y a quelques temps le feu a fait ravage dans notre village. Le moulin à farine de M. N. Prygrosley et l'écurie de M. St. Gadard ont payé au feu. Les assurances permettront de rebâtir le moulin à farine. De ce temps-ci, l'autre moulin à farine marche jours et nuits, il a plus d'ouvrage qu'on en peut faire.

* * *

La semaine passée, nous avons eu une assemblée pour demander la lumière électrique dans le village. Nous espérons de l'avoir bientôt.

* * *

M. le curé F.-X. Leroux a fait l'achat d'un auto Ford. M. Leroux a été faire une voyage à Winnipeg en auto.

L'an prochain, nous espérons d'avoir un chemin d'autos jusqu'à Inwood. Ce sera une bonne chose car nous en avons fort bien besoin, car pour sortir de Fisher, il nous faut des chemins.

Coquette Cou Cou.

SOUTH JUNCTION

Les libertés de parole, de culte et de pensée ont été acquises au prix du sang et de l'or. Allons tous voter le 6 décembre.

Les assemblées tenues par M. Beaubien le candidat progressiste, dans Vassar Sprague, South Junction et Cinry ont été très encourageants, et prouvent que M. Beaubien est très bien supporté à l'est du comté de Provencher. C'est l'homme du jour. C'est l'homme qui s'occupera des colons que les gouvernements envoient sur des terrains boisés entourés d'eau et ainsi abandonnés par tous les gouvernements que nous avons eus jusqu'à présent. C'est-à-dire pas en ce qui concerne les taxes. Je veux parler des mauvaises routes.

Rappelons-nous que le représentant d'un comté au Fédéral peut faire plus pour son comté en matières provinciales que le représentant provincial lui-même, si ce dernier est dans l'opposition et que le premier est en bon terme avec le gouvernement provincial.

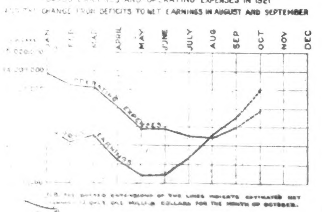
Un oeuf en temps de paix a plus de valeur qu'un boeuf en temps de guerre.

Quelques chauds partisans peu nombreux semblent opposer M. Beaubien, parce qu'il est jeune qu'il n'a pas d'expérience parlementaire, qu'il n'est pas orateur éloquent.

Eh! mes amis! Tirez-nous de l'abîme où les vieux partis nous ont précipités ensuite nous parlerons de discours éloquents.

Un Bleu disait qu'on l'avait volé,
Un Rouge son voisin d'assez mauvaise vie;
Pour ce prétendu vol par lui fut appelé,
Devant le Fermier il fut plaidé,
Non point par avocats, mais par chaque partie.
Le Fermier n'avait point travaillé,
De mémoire d'homme, a fait plus embrouillé,
Le Fermier suait sur son siège de justice,

Après qu'on eut bien contesté,
Répliqué, crié, tempêté,
Le Fermier instruit de leur mali[ce]
Leur dit: Je vous connais de lon[g]temps, mes amis,
Et tous deux vous paierez l'amend[e]
Car toi, Bleu, tu te plains, quoiqu'[on] ne t'ait rien pris;
Et toi, Rouge, as pris ce que l'on [te] demande,
Le Fermier prétendait, qu'à tort et [à] travers,
On ne saurait manquer, condamna[nt] un pervers.



PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

CADEAUX DE NOEL

Certains magasins de la grande ville annoncent des suspensions électriques à des prix très avantageux.

Le client achète, attiré par le bon marché. Ce que l'annonce omet, c'est qu'on lui donne non pas une "fixture" toute montée et prête à être posée, mais une boîte en contenant tous les morceaux.

Pour les personnes patientes, c'est un régal.

FONTAINE & BOULANGER vendent meilleur marché encore, mais aux amateurs de "puzzle" votre suspension toute montée et pour 50 sous de plus on vous la posera.

Qu'on se le dise.

32, Ave. Provencher Téléphone N1425

SACRE-COEUR

Partie de cartes

Mardi dernier avait lieu la septième partie de cartes de la série. Elle était organisée par les membres de la chorale. Aussi ce fut une belle soirée. Au programme on avait le plaisir d'entendre dans une chanson Mlle A. Patenaude. M. de Dr LaFlèche donna plusieurs déclamations comiques très applaudies. On termina le programme par la distribution d'un paquet de surprise dont le contenu était de la tire faite par les Révérendes Soeurs de notre paroisse. Inutile pour nous de vous dire qu'elle était délicieuse.

Un joli goûter fut aussi servi, après quoi eut lieu la distribution des prix. 1er prix des dames, offert par M. J.-A. Hébert, gagné par Mme Collon (94 points. Premier prix des messieurs, offert par M. Vigor Rho, gagné par M. E.-D. Audette. Prix de consolation: Dames, Mmes Leduc et L. Lamothe; messieurs: F. Wells.

* * *

Le concert-soirée organisé par les Dames de Sainte-Anne a remporté un plein succès. Les râfles ont rapporté $64.65, ce qui fait, les dépenses payées, avec les cotisations, un profit de $84.65.

* * *

Lundi prochain aura lieu la neuvième partie de cartes de la série. Elle sera donnée sous les auspices de la Liberté et sera organisée par le R. P. Plourde, O.M.I. Venez en foule. On nous promet une agréable soirée.

* * *

Lundi dernier M. Léon Grégoire épousait Mlle Elise Pelletier, de Navan.

No. 48.

For week beginning Nov. 27, 1921.

Se sent rajeunie de 20 ans. Mrs. N. Clausen de Cheney Center, Colo., nous écrit: "Je suis très reconnaissante pour le Novoro du Dr Pierre. C'est la médecine la meilleure que j'aie essayée. Pendant 4 ans, j'ai souffert de douleurs dans l'abdomen. J'ai employé six bouteilles de Novoro et je suis maintenant en bonne santé et me sens rajeunie de 20 ans. Je suis âgée de 73 ans." Ce remède herbeux très connu, agit sur le foie, les intestins et les reins, donne de la force et stimule ces organes, les rendant capables de remplir les fonctions pour lesquelles ils ont été créés. Le Novoro du Dr. Pierre ne peut être obtenu chez les droguistes. Il est supplée directement par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.



Important

VOTRE PROPRIETE EST-ELLE SUFFISAMMENT PROTEGEE?

Avez-vous revisé la valeur de vos propriétés, afin de voir que votre assurance-feu soit en proportion de la valeur actuelle du marché?

Sinon, il est évident que la prudence vous recommande d'y apporter votre attention immédiate.

L'expérience de nos dix ans dans les assurances de tous genres est à votre disposition.

J. A. Hébert & Cie

(Etablie en 1911)

516—517, EDIFICE "AVENUE" WINNIPEG, MAN.

Envoyez de l'argent chez vous

Un moyen sur—

La Banque Royale du Canada garantit la remise prompte et sûre d'argent à n'importe quel endroit de l'Europe, soit par courrier soit par cable.

Nos grandes ressources vous permettent d'envoyer de l'argent chez vous rapidement et sûrement. Demandez des renseignements à votre gérant local.



THE ROYAL BANK OF CANADA

Succursales à Saint-Boniface, Sainte-Rose du Lac et Somerset



AUX CULTIVATEURS

Vous veillez avec un soin jaloux à ce que rien ne se perde de vos moissons. Vous les mettez à l'abri des intempéries des saisons, du vol et du feu. Pourquoi ne pas assurer l'argent que vous avez économisé si difficilement contre les mêmes avaries et les mêmes pertes qui menacent votre blé, votre avoine et vos animaux.

"NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE"

BANQUE D'HOCHELAGA

Nos succursales dans cette province: Aubigny, Bruxelles, Chortitz, Dufrost, Elie, Giroux, Grande-Clairière, La Broquerie, La Salle, Letellier, Lorette, Marinpolis, Niverville, Notre-Dame de Lourdes, Otterburne, Ridgeville, Sainte-Agathe, Sainte-Anne, Saint-Boniface, Saint-Claude, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Norbert, Saint-Pierre, Winnipeg.

BOUCHERIE LASSALINE

487, rue DesMeurons — Téléphone N 1506

Grandes Réductions

Le patronage que nous recevons de la clientèle appréciant la qualité des viandes et voulant aussi profiter des grandes réductions font que la boucherie LASSALINE devient de plus en plus active.

Attention particulière donnée aux commandes par téléphone

Steak dans la ronde. La livre	$ .15	Bouilli de boeuf. Côtes. La livre	$ .05
Steak Sirloin. La livre	$ .18	Saucisses de porc. La liv.	$ .15
Rôti de boeuf. La livre	$ .10	Boeuf. Croupe entière. La livre	$ .12½
	$ .12 et $ .15		

Veau, lard, agneau et légumes à des prix réduits

GROS ET DETAIL

Nous achetons tous produits de la ferme au plus haut prix du marché

L.-A. DUMONT, GERANT

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Jeudi dernier, avait lieu la 2e partie de la 2e Série de Cartes des Forestiers Catholiques.

Les résultats de la soirée furent comme suit: Mlle Flore DeGagné, qui a détaillé avec Mme Ovide Bellavance, a gagné le prix de cartes ($2.00); avec 16 parties sur 24. Du côté des hommes, M. J. Tremblay a remporté le prix de cartes ($2.00); avec 17 parties sur 24. Le 1er prix de la rafle a été gagné par Mme H. Collin, qui a détaillé avec MM. E. Renaud et J. Saulnier; le 2e prix de la rafle fut remporté par M. C. Prud'homme, qui a détaillé avec Geo. L'Evêque.

Madame Edna Joyal est restée en tête de la 2e série, avec un record de 29 parties sur 48, mais elle s'est fait rejoindre par Mlle Georgeline Bélanger, Mme C. Loiselle et Mme Albert Turgeon.

M. G. Castonguay est en tête de cette série avec 32 parties sur 48, du côté des messieurs.

Dimanche dernier, avait lieu la 8e partie de la Série du Dimanche. Voici les résultats de cette soirée: Mme Henri Collin, qui a détaillé avec Mlle Adélina Ouellette, a gagné le premier prix de cartes ($2.00); avec 17 parties sur 24. Le 2e prix de cartes, ($1.00) fut remporté par Mlle E. Pion 16 parties sur 24, qui a détaillé avec Mme C. Loiselle et Mlle Antoinette Viau.

Du côté des hommes, M. Origène Lacerte a gagné le premier prix de cartes ($2.00), avec 18 parties sur 24, et M. W.-S. Rowan a remporté le 2e prix ($1.00) avec 17 parties sur 24.

Le premier prix de la rafle a été gagné par M. H. Dupont, et le 2me prix de la rafle, fut remporté par M. Leo Cusson, qui a détaillé avec Mlle Philippon et M. W. Turgeon.

Les additions pour la 8e partie de la série du dimanche, ne sont pas encore faites, mais pour les 7 premiers dimanches, Mlle Yvonne Bélanger et Mme Valmare Bourbonnière sont en tête du côté des dames; et M. J. Tremblay est le "coq" du côté des hommes.

Jedi prochain aura lieu la 3e partie de la 2e série, et dimanche prochain la 9e partie de la série du dimanche. Mais cette partie de dimanche prochain, quoiqu'elle comptera pour la série du dimanche, sera extra en fait de prix; il y aura 8 prix (6 prix de cartes, et 2 prix de rafle). 3 prix de cartes pour dames, et 3 prix de cartes pour messieurs; pour la rafle: 1 jambon pour le plus haut, et un jambon pour le plus bas.

Voici la liste des prix pour dimanche prochain: Dames, 1er prix de cartes: une caisse de pommes, donnée par "La Maison Blanche"; 2e prix: Médaille Scapulaire avec chainette, donnée par M. A. Gauthier; 3e prix: une piastre, donnée par les Forestiers Catholiques.

Messieurs: 1er prix de cartes: 1 caisse de pommes donnée par Hince et Rodrigue; 2me prix: un chapelet, donné par M. Emile Letienne! 3e prix: une piastre, donnée par les Forestiers Catholiques. Les deux jambons ont été donnés par M. Jean Hossay et M. Pierre Couture.

"**C'est pas mal** certain que, **avec tant de prix q'ça,** tout l'monde va gagner un prix, dimanche prochain."

Au revoir, donc, à dimanche prochain!

George L'Evêque.
Organisateur des Partis de Cartes.

Le Holloway's Corn Remover enlève les cors avec la racine même. Faites-en l'essai et vous en serez convaincu.



VOTEZ POUR

Jean-J. DAOUST

Candidat indépendant à l'échevinage
POUR LE QUARTIER No 3
Cité de Saint-Boniface

23 années d'expérience dans les travaux publics

Jour de votation: 2 décembre 1921

Bureau de votation à l'hôtel-de-ville
Ouvert de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.

VOTEZ DE BONNE HEURE

FOURRURES

Le prix de toutes les fourrures est à la hausse. Cela vous paiera de faire la chasse cette saison. Expédiez-nous tout ce que vous avez. Nous vous donnerons le meilleur prix du marché.

LA MAISON BLANCHE

11-35 PROVENCHER — ST-BONIFACE

Occasions qui vous setont offertes jeudi chez Eaton

PREMIER ETAGE

Bretelles pour hommes. Dos croisé. Jeudi	$ .75
Robes de bain. Pour garçonnets. Tissu "blanket" édredon. Jeudi	5.00
Jerseys laine et coton. Pour garçonnets. Jeudi	.75
Pyjamas pour hommes. Taffetas Union. Rég. $5.00. Jeudi	4.50
Chemises pour hommes. Flanelle Union. Rég. $2.10 à $2.55. Jeudi	.95
Cravates. Dessin fleuri ou à rayures en biais. Jeudi	.75
Bretelles. Pour congé. Jeudi	1.00
Chandails pour hommes. Coton et laine. Jeudi	.95
Complets pour hommes et jeunes gens. Jeudi	22.50
Pantalons pour hommes. Worsted. Jeudi	2.95
Ulsters de qualité. Pour hommes. Jeudi	32.50
Casquettes d'hiver pour hommes. Avec bande. Jeudi	.79
Casquettes d'hiver pour garçonnets. Avec bande. Jeudi	.79
Casquettes d'hiver pour hommes. Avec bande. Jeudi	.95
Toques pour enfants. Jeudi	.48
Complets pour enfants de 8 à 16 ans. Jeudi	6.95
Ulsters pour garçonnets. Epais drap blanket. Jeudi	9.45
Paletots d'hiver pour garçonnets. De 3 à 9 ans. Jeudi	6.75
Bouffantes pour garçonnets. Jeudi	1.25
Bottines Blucher. Chevreau noir. Jeudi	5.65
Bottines pour hommes. Blucher. Box Kip. Jeudi	2.65
Voiles pour dames. Rég. 50. Jeudi	.25
Echarpes. Laine peignée. Jeudi	1.39
Ruban taffetas fleuri. 4½ pouces de large. Jeudi: la verge	.29
Ruban moiré. Bordure satin. Largeur: 6¼ pouces. Jeudi: la verge	.63
Paniers. Placage argent. Régulier: $8.50. Jeudi	5.00
Sacoches "Puritan" pour achats. Jeudi	1.25
Jolies boîtes à goûter. Jeudi	2.95
Jolies broches "Blue Bird". Jeudi	.10
Réveille-matin. Régulier: $2.75. Jeudi	1.65
Cannes anglaises. Régulier: $2.00 à $3.00. Jeudi	1.00

DEUXIEME ETAGE

Kimonas en soie japonaise. Brodée. Rég. $10.95 à $13.50. Jeudi	$5.95
Chapeaux garnis. Pour dames. Régulier: $3.50. Jeudi	1.55
Corsets pour dames. Petites tailles. Jeudi	.59
Brassières pour dames. Petites. Régulier: 95. Jeudi	.49
Combinaisons pour dames. Tout laine. Jeudi	4.95
Robes en soie. Pour dames. Jeudi	4.95
Costumes garnis en fourrure. Pour demoiselles. Rég. $65.00. Jeudi	45.00
Costumes pour demoiselles. Garnis fourrure. Régulier: $75.00 à $95.00. Jeudi	65.00
Manteaux pour demoiselles. Garnis fourrure. Rég. $35.00. Jeudi	25.00
Robes de dames. Satin et crêpe de Chine. Rég. $18 à $25. Jeudi	15.00
Robes pour dames. Serge tout laine. Jeudi	12.50
Robes pour dames. Guingan. Régulier: $3.95. Jeudi	2.95
Manteaux Sport pour dames. Jeudi	9.95
Costumes pour dames. Garnis fourrure. Rég. $75 à $85. Jeudi	50.00
Manteaux pour dames. Velours laine. Rég. $45 à $50. Jeudi	35.00
Jupes pour dames. Plaids et rayures. Nouveauté. Laine. Régulier: $10.95 et $16.50. Jeudi	8.95
Pantouffles pour dames. Moyenne hauteur. 2 courroies. Jeudi	3.45
Manteaux d'hiver pour bébés. Jeudi: moitié prix	$4.75 à 10.50
Soldes de lingerie pour bébés. Régulier: 50 à 79. Jeudi	29
Salopettes pour enfants. Jeudi	69
Bas encachemire blanc. Pour enfants. Jeudi	.35

TROISIEME ETAGE

Verres. Jeudi: moitié prix. 2 pour	$ 15
Plateaux à fruits. Demi-porcelaine. Rég. 25 à 40. Jeudi. 2 pour	.25
Electroliers. Régulier: $7.50. Jeudi	2.75
Electroliers pour "living room". Régulier: $9.75. Jeudi	4.50
Electroliers. Trois ampoules. Régulier: $21.75. Jeudi	9.95
Electroliers. Candélabres. Quatre lumières. Rég. $30.70. Jeudi	15.00
Assiettes à thé, à beurre et à pain. Assorties. Réulier: 75 à 95. Jeudi: chacune	.25
Plat à fromage. Grandeur moyenne. Régulier: $1.35. Jeudi	.75
Service à dîner. Semi-porcelaine anglaise. Rég. $29.50. Jeudi	14.50
Tasses et soucoupes. Porcelaine anglaise. Rég. 60. Jeudi	.29
Grandes malles. Dessus carré. Rég. $10 et $10.50. Jeudi	7.95
Pneus et chambres à air. Anti-dérapant. Régulier: $16.25. Jeudi	13.75
Malles américaines. Fibre brune. Jeudi	2.95
Articles en aluminium "Wear Ever". Trois. Jeudi	2.88

QUATRIEME ETAGE

"Shoo Fly Rockers" de qualité. Rég. $7.50 et $9.50. Jeudi	$5.85
Aéroplanes. Jeudi	.85
Petits animaux. Jeudi	1.00
Shirting Oxford. Jeudi: la verge	15
Nappes de table. Damas. Tout toile. Jeudi	1.95
Coutil "herringbone". Largeur: 33 pouces. Jeudi: la verge	15
Serviettes "Union". Huckaback. Jeudi: moitié prix	67
Coton à longues fibres. Régulier: 38. Jeudi: la verge	19
Serviettes étampées. Jeudi: la paire	78
Coton à crochet. Jeudi: la balle	05
Filoselle double. Jeudi: la balle	15
Soie et laine. Jeudi	.19
Centres étampés et nappes. Jeudi	.39
Serviettes éponges étampées. Jeudi: chacune	1.00
Velours quadrillé tout laine. Pour manteaux. Rég. $3.50. Jeudi	2.45
Serge Vicuna. Tout laine. Bleu marine. Pour hommes. Régulier: $4.50. Jeudi	3.35
Worsted à complets. Pour hommes. Régulier: $3.50. Jeudi	2.45
Couvrepieds "Thorowear". Régulier: $3.75. Jeudi	2.75
Gramophones. Console. Jeudi	149.00

CINQUIEME ETAGE

Tapis Congoleum. Gold Seal. Rég. $11.30 à $22. Jeudi	$9.35 à $18.00
Tapis Glengarry. Régulier: $9.75. Jeudi	4.75
Tissu Marquisette et à rideaux. Régulier: 45 à 57 la verge. Jeudi	.29
Cadres à photos et àgravures. Jeudi: chacun	.95
"Scrim". Jolis patrons. Régulier: 40 la verge. Jeudi	.29

Ferme le samedi à 1 p.m.

THE T. EATON Co LIMITED

WINNIPEG — CANADA

Ferme le samedi à 1 p.m.

RESERVISTES FRANÇAIS

L'assemblée générale annuelle des membres de la Branche Centrale des Réservistes français de la G.W.V.A. a eu lieu le dimanche 20 novembre, à l'école Provencher, Saint-Boniface.

Le compte rendu de l'exercice 1921 a été donné par le secrétaire de la Branche et a montré que la situation numérique et financière est excellente.

L'élection du nouveau Comité exécutif pour l'année 1922 a donné les résultats suivants:

Président, M. J.-O. Callède, élu par acclamation; 1er vice-président, M. F. Chalieux, élu par acclamation; 2me vice-président, M. C. Delmarque; secrétaire-trésorier, M. J.-E. Collon; membres exécutifs: MM. J. Duranthon, F.-A. Vandandaine, J.-M. Vigouret, F. Mouysset, Ch. Ronnat.

L. D. C. F.

Les Demoiselles Catholiques de Langue Française annoncent pour dimanche, le 4 décembre, à 8 h. 15, dans le sous-sol de la cathédrale, leur première partie de cartes dont les recettes seront destinées aux pauvres de la ville. L'encouragement de tous est vivement sollicité. Plateau à la porte.

CHEZ LES BELGES

Mercredi dernier, devant une salle archi-comble, a eu lieu au Club Belge de Saint-Boniface, une soirée dramatique et musicale organisée par la fanfare de Saint-Boniface, avec le gracieux concours de la fanfare de Bruxelles.

Le concert fut ouvert par la marche "Belges en avant", très bien exécutée par les deux musiques réunies, sous la direction habile de M. Pirotton. MM. Van Hoorenbeeke et Le Gouarguere se distinguèrent ensuite dans quelques chansonnettes dites avec un vrai talent. M. Wynant nous charma par les accords suaves de son violon. Dans la comédie qui suivit, intitulée "Le billet de Jocrisse", tous les acteurs firent une ample moisson de bravos très bien mérités.

"La Robe," scène dramatique, donnée et créée par l'auteur, M. A. Castelein, et Mlle Janssens, suivit au programme. Que dire? L'éloge de M. Castelein n'est plus à faire, et il a su rester à hauteur de sa tâche dans le rôle écrasant de l'ouvrier parisien. Le rôle de l'ouvrière tenu par Mlle A. Janssens fut une révélation. Sa diction splendide et un jeu dramatique puissant nous promet une artiste. Aussi nous ne pouvons que faire le voeu le plus vif de voir souvent sur nos scènes cet hiver ces deux artistes se complétant si bien. Sans être indiscret, je crois pouvoir promettre quelques pièces de choix pour la saison...

Après quelques chants encore, on eut une charmante scène, "A la salle de police", donnée par la société de Bruxelles, et qui eut un grand succès.

La soirée se termina par les chants nationaux à minuit, et tout le monde se retira enchanté de la soirée.

V. L.

Mme Etsell qui, pendant sa maladie, résidait chez sa mère, Madame Chauvière, est maintenant retournée chez elle à Norwood.

W.-Boston Towers, Avocat de Manitoba et Ontario — A.-A. Prud'homme, B.A.

Towers & Prud'homme

AVOCATS ET NOTAIRES

242, ED. SOMERSET, WINNIPEG
Téléphone: A 6439

LA BOUCHERIE LACROIX

GROS ET DETAIL

504, RUE DESMEURONS — Tél. N 2051 — SAINT-BONIFACE, MAN.

Vendre plus à moindre profit vaut mieux que vendre peu à gros profits

Boeuf. Croupe entière	$ .11	Lard. Fesse	$ .20
Steak. Fesse. 2 livres pour	$ .25	Longe. Porc	$ .25
"Sirloin". La livre	$ .18	Porc. Flanc	$ .17
Rôti. Filet	$ .18	Saucisse de porc. 2 livres	$ .25
Rôti. Dans la côte	$ .13	Saucisse de Boulogne	$ .15
Rôti. Dans l'épaule	$ .08	Lard salé	$ .18
	$ .10 et $ .11	Petites coteletter de porc. 3 livres pour	$ .25
Boeuf. Poitrine	$ .05	Foie de boeuf ou de porc	$ .05
Veau. Epaule. La livre	$ .12½	Boudin rouge	$ .20
Veau. Bouilli	$ .07	Agneau. Fesse	$ .18
Longe. Veau	$ .15	Agneau. Epaule	$ .12½
Veau. Fesse entière	$ .15	Agneau. Bouilli	$ .05
Porc. Epaule entière	$ .15		

J'achète toutes les viandes de ferme au plus haut prix du marché

POISSON FRAIS

AUTOMOBILISTES

SPECIAL $4.50

Si vous ne vous servez pas de votre auto cet hiver, ne prenez pas de risque avec vos batteries.

Téléphonez. Nous irons les chercher. Nous avons de l'espace pour les garder.

Outillage des plus modernes

JOSEPH ROBITAILLE

14, AV. PROVENCHER — SAINT-BONIFACE
Téléphone N 1491

Fruits de toutes especes

Nous avons toujours un magnifique choix de toutes sortes de fruits

Bananes—La livre	$ .12½	Oranges—Petites. La douz.	$ .35
Citrons—La douzaine	$ .45	Moyennes. La douzaine	$ .50
Pamplemousses—2 pour	$ .25	Grosses. La douzaine	$ .70
POMMES—La caisse d'à peu près 40 livres			$2.30
POMMES—7 livres pour			$ .50

Nous portons une attention toute spéciale aux commandes par téléphone

BERUBE & CIE

66 ave Provencher - Tel. N 2031 - St int-Boniface